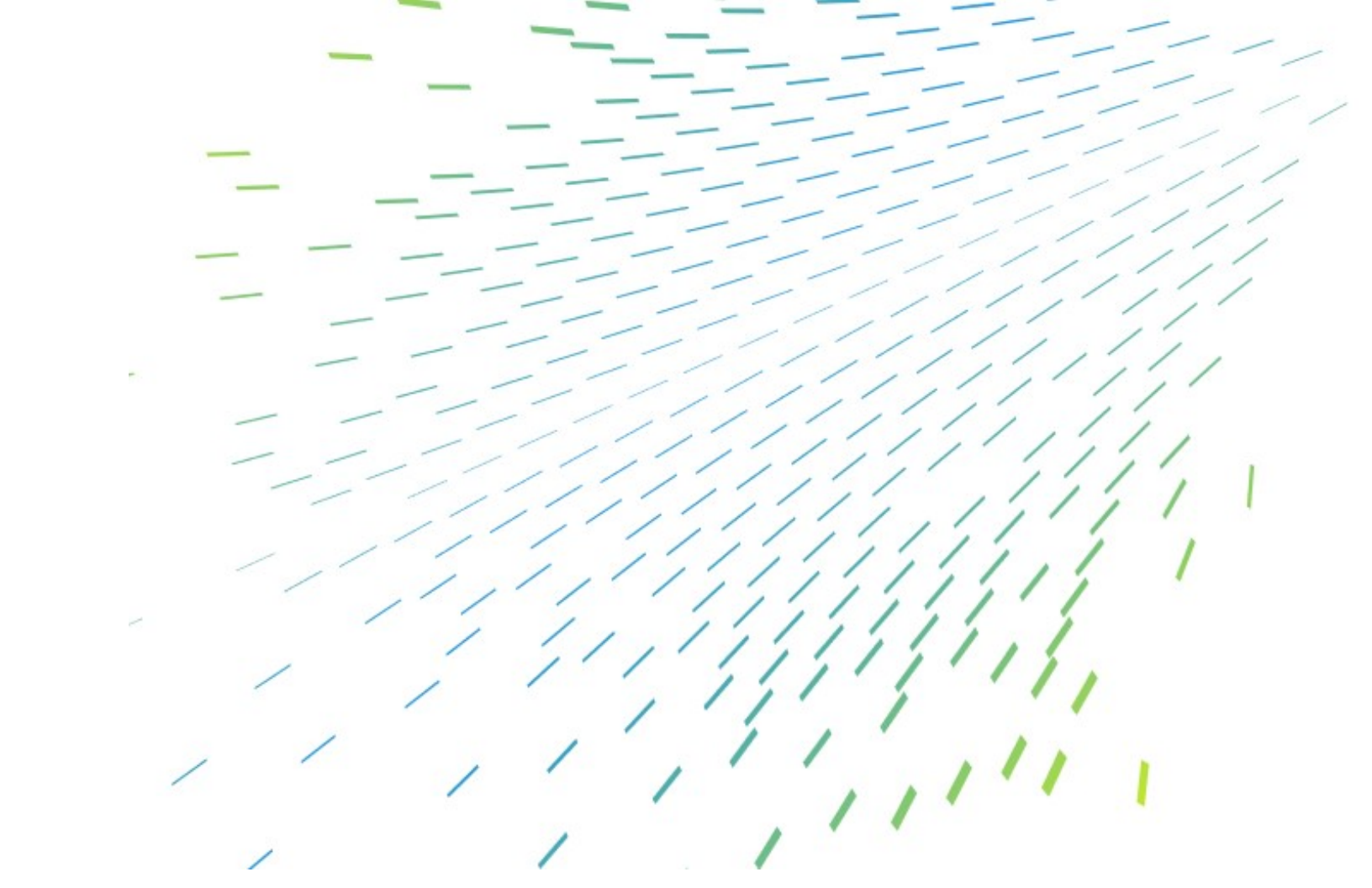




Alithya

Rapport de gestion
de Groupe Alithya inc.

Trimestre et semestre clos le
30 septembre 2025

Table des matières

	Page
1. Mode de présentation	2
2. Énoncés prospectifs	2
3. Survol de l'entreprise	4
4. Plan d'affaires stratégique	6
5. Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières	7
6. Faits saillants	11
7. Acquisition d'entreprise	14
8. Résultats d'exploitation	16
8.1. Revenus	17
8.2. Marge brute	18
8.3. Charges d'exploitation	19
8.4. Autres résultats nets et charges	23
8.5. Perte nette et Perte par action	24
8.6. Bénéfice net ajusté et bénéfice net ajusté par action	25
8.7. Informations sectorielles	27
8.8. BAIIA et BAIIA ajusté	30
9. Nouveaux contrats et carnet de commandes	31
10. Situation financière	33
11. Liquidité et ressources en capital	35
11.1. Tableaux consolidés des flux de trésorerie	35
11.2. Flux de trésorerie – activités d'exploitation	35
11.3. Flux de trésorerie – activités d'investissement	36
11.4. Flux de trésorerie – activités de financement	37
11.5. Ressources en capital	38
11.6. Dette à long terme et dette nette	39
11.7. Obligations contractuelles	41
11.8. Arrangements hors bilan	41
12. Capital-actions	42
12.1. Offre publique de rachat dans le cours normal des activités	42
13. Résumé sur huit trimestres	43
14. Estimations comptables critiques	44
15. Nouvelles normes comptables et interprétations publiées, mais non encore entrées en vigueur	44
16. Risques et incertitudes	45
17. Évaluation par la direction des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière	46

1. Mode de présentation

Le présent rapport de gestion passe en revue les résultats d'exploitation, la situation financière et les flux de trésorerie de Groupe Alithya inc. pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2025. Dans le présent rapport de gestion, les termes « Alithya », « Société », « Groupe », « nous », « nos » ou « notre » renvoient à Groupe Alithya inc. et à ses filiales ou à l'une ou l'autre d'entre elles, selon le contexte. Le présent document doit être lu parallèlement aux informations présentées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires et les notes afférentes pour les trimestres et les semestres clos les 30 septembre 2025 et 2024 (les « états financiers du deuxième trimestre ») ainsi que dans les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2025. Ces documents ainsi que la notice annuelle de la Société et l'information supplémentaire portant sur ses activités se trouvent dans le profil de la Société sur le site Web du Système électronique de données, d'analyse et de recherche + (« SEDAR+ »), à l'adresse www.sedarplus.ca, ainsi que sur le site Web de l'Electronic Data Gathering, Analysis, and Retrieval system (« EDGAR »), à l'adresse www.sec.gov.

Aux fins de présentation de l'information, la Société a dressé les états financiers du deuxième trimestre en dollars canadiens, conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, qui figure aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, ou « IFRS ») établies par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Dans le présent rapport de gestion, sauf indication contraire, tous les montants en dollars (« \$ ») sont exprimés en dollars canadiens, et toute mention du symbole « \$ US » désigne le dollar américain. Les écarts, les ratios et les variations en pourcentage dans le présent rapport de gestion ont été établis d'après des chiffres non arrondis.

Le présent rapport de gestion comporte des mesures financières conformes et non conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières ». Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres. La mention « sans objet » (« s.o. ») signale que la variation en pourcentage entre les chiffres de l'exercice en cours et ceux de l'exercice précédent est soit négligeable, soit supérieure à 1 000 %.

Sauf indication contraire, lors de la préparation du présent rapport de gestion, la Société a tenu compte de l'information disponible jusqu'au 13 novembre 2025, soit la date à laquelle le conseil d'administration de la Société (le « Conseil ») a approuvé le présent rapport de gestion et les états financiers du deuxième trimestre.

2. Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés qui pourraient constituer de l'« information prospective » ou des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et de la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et d'autres règles refuges américaines applicables (collectivement, les « énoncés prospectifs »). Les énoncés qui ne se rapportent pas exclusivement à des faits historiques ainsi que les énoncés portant sur les attentes de la direction à l'égard de la croissance, des résultats d'exploitation et du rendement futur et des perspectives d'affaires d'Alithya, de même que d'autres renseignements ayant trait à la stratégie commerciale et aux plans d'Alithya ou se rapportant à des caractérisations de situations ou d'événements futurs, constituent des énoncés prospectifs. Ces énoncés renferment souvent les termes et expressions « prévoit », « s'attend à », « entend », « planifie », « prédit », « croit », « cherche à », « estime », « pourrait », « voudrait », « fera », « peut », « est en mesure de »,

« continue », « possible », « devrait », « projette », « cible » et d'autres termes et expressions similaires ou variantes de ceux-ci, ainsi que des verbes au futur ou au conditionnel, mais ce ne sont pas tous les énoncés prospectifs qui contiennent ces expressions et termes particuliers.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion incluent des renseignements ou des déclarations portant notamment sur les éléments suivants : i) notre capacité à générer des revenus suffisants pour soutenir nos activités; ii) notre capacité à tirer parti des occasions d'affaires et à atteindre les objectifs fixés dans notre plan stratégique triennal; iii) notre capacité à maintenir nos activités et à faire croître notre entreprise, notamment en élargissant la gamme des services que nous offrons, en tirant parti de l'intelligence artificielle (« IA »), de notre présence dans différentes régions et de nos capacités en matière de délocalisation stratégique, de notre expertise et de nos offres intégrées et en concluant de nouveaux contrats et en perçant de nouveaux marchés; iv) notre stratégie, nos activités futures et nos perspectives, y compris nos attentes quant aux revenus futurs découlant de nouveaux contrats et du carnet de commandes et à l'égard de la croissance du rendement du capital investi que nous offrons aux parties prenantes à long terme; v) notre capacité à assurer le service de notre dette et à réunir des capitaux additionnels; vi) nos estimations concernant notre rendement financier, y compris nos revenus, notre rentabilité, nos coûts et nos charges, nos marges brutes, nos liquidités, nos ressources en capital et nos dépenses en immobilisations; vii) notre capacité à identifier des cibles appropriées à acquérir et à réaliser les synergies ou les économies de coûts attendues en lien avec leur intégration; et viii) notre capacité à satisfaire aux besoins de nos parties prenantes, à les surpasser et à trouver un équilibre à cet égard.

Les énoncés prospectifs visent uniquement à aider les investisseurs et les autres lecteurs à comprendre les objectifs, les stratégies et les perspectives d'affaires d'Alithya ainsi que son cadre d'exploitation attendu, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Même si la direction estime que les attentes projetées dans les énoncés prospectifs d'Alithya étaient raisonnables à la date à laquelle ceux-ci ont été formulés, il n'en demeure pas moins que les énoncés prospectifs reposent sur des opinions, des hypothèses et des estimations établies par la direction et, par conséquent, sont assujettis à divers risques et incertitudes et à d'autres facteurs, dont bon nombre échappent à la volonté d'Alithya et qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont indiqués, de façon expresse ou implicite, dans ces énoncés. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les facteurs énoncés à la rubrique intitulée « Risques et incertitudes » du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2025, ainsi que dans les autres documents rendus publics par Alithya, y compris les documents déposés auprès des autorités en valeurs mobilières canadiennes et américaines de temps à autre et que l'on peut consulter sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov. D'autres risques et incertitudes dont Alithya n'a pas actuellement connaissance ou qu'elle juge négligeables à l'heure actuelle pourraient avoir une incidence défavorable significative sur sa situation financière, son rendement financier, ses flux de trésorerie, ses activités ou sa réputation.

Les énoncés prospectifs figurant au présent rapport de gestion sont visés par les présentes mises en garde et sont à jour uniquement à la date du présent rapport de gestion. Alithya décline expressément toute obligation de mettre à jour ou de modifier tout énoncé prospectif, ou les facteurs ou hypothèses sur lesquels reposent ces énoncés, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, à moins que les lois applicables l'y obligent. Les investisseurs sont priés de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs, puisque les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux-ci.

3. Survol de l'entreprise

Survol de l'entreprise

Avec des professionnels au Canada, aux États-Unis et à l'international, Alithya fournit des services-conseils technologiques en s'appuyant sur l'expertise approfondie en matière de stratégie et de transformation numérique. La Société guide ses clients et les aide à atteindre leurs objectifs d'affaires en tirant parti des dernières innovations et en faisant preuve d'excellence en déployant les technologies numériques.

L'expertise et l'intelligence collective d'Alithya ciblent trois principaux piliers : les stratégies d'affaires, la transformation organisationnelle et l'accompagnement technologique. Avec la collaboration au cœur du modèle d'affaires d'Alithya, les professionnels d'Alithya ciblent les applications technologiques optimales, notamment les solutions centrées sur l'IA, afin de fournir des services et des solutions pratiques en TI qui permettent de répondre aux enjeux d'affaires complexes de sa clientèle, notamment dans les secteurs des services financiers, des assurances, de la santé, des activités manufacturières, du gouvernement, de l'énergie, de l'enseignement supérieur, des télécommunications, du transport et de la logistique, des services professionnels et autres. En mettant au point des solutions et des services propres à bon nombre de ces secteurs, lesquels peuvent être déployés grâce à un modèle de prestation à l'échelle mondiale, Alithya cherche à aider les entreprises à résoudre les difficultés particulières auxquelles elles sont confrontées au sein de leurs secteurs d'activité respectifs et à accélérer la rentabilisation des investissements en technologie de ses clients.

Offre de services

L'expertise d'Alithya reposant sur ses principaux piliers, laquelle est offerte dans chacun de ses secteurs à présenter, comprend :

- **Stratégies d'affaires** : Alithya fournit des services-conseils en matière de stratégie numérique, de performance organisationnelle, de cybersécurité, d'architecture d'entreprise et de gestion du changement. Les résultats dans ce domaine incluent le perfectionnement des processus d'affaires pour mieux parer aux éventualités qui guettent réellement les entreprises, renforcer la sécurité de systèmes pour prévenir les cyberattaques, migrer des applications cruciales et des données vers l'infonuagique, déterminer l'architecture d'entreprise optimale pour atteindre les résultats escomptés, élaborer des stratégies de gestion du changement et faciliter la planification de projets, tant sur le plan de la sélection de logiciels et des feuilles de route stratégiques que de la composition des équipes de mise en œuvre Agile ou Scrum.
- **Transformation organisationnelle** : Alithya a acquis de l'expérience dans la transformation organisationnelle et la mise en œuvre d'applications d'entreprise, qu'il s'agisse de planification des ressources de l'entreprise (ERP), de gestion de la chaîne d'approvisionnement (SCM), de gestion de la performance d'entreprise (EPM), de gestion de la relation client (CRM) ou de gestion du capital humain (HCM). En tablant sur l'IA et l'apprentissage automatique, la Société offre en outre des solutions et des services transformationnels ayant trait aux infrastructures infonuagiques, au développement d'applications personnalisées, à la modernisation des systèmes patrimoniaux, à l'ingénierie logicielle et de contrôle, aux données et à l'analytique ainsi qu'au traitement intelligent des documents. Non seulement Alithya permet-elle à ses clients de moderniser leurs applications d'entreprise au moyen de mises à niveau et en consolidant différents systèmes, mais elle les aide aussi à définir des

écosystèmes technologiques, à envisager l'utilisation de l'IA à l'échelle de l'organisation et à mettre au point des applications qui répondent aux besoins uniques des clients.

- **Accompagnement technologique** : Alithya ouvre des voies durables pour générer de la valeur grâce à l'adoption du numérique et à la formation offerte, aux services gérés, à l'habilitation du changement et à l'ingénierie de la qualité. Ce faisant, elle est en mesure d'aller au-delà des services-conseils, de la mise en œuvre et du lancement des projets afin d'offrir une valeur continue, y compris par l'exploration de données au moyen de l'IA, pour en tirer d'importantes leçons permettant de prendre des décisions d'affaires plus éclairées plus rapidement; par la rentabilisation des investissements sur les projets numériques, en favorisant l'adoption et l'utilisation de la technologie; par le soutien aux clients sur le plan de la formation et de la fidélisation de leur personnel; par la mise au point d'une stratégie de gestion du changement doublée d'un plan d'habilitation au changement grâce auquel les aspirations se concrétisent; et, enfin, en offrant une méthode pour tester les mises à jour et les correctifs régulièrement et de manière uniforme avant de déployer tout nouveau logiciel.

Contexte concurrentiel

Les systèmes et les infrastructures numériques sont devenus des actifs stratégiques indispensables pour les entreprises. Ces actifs nécessitent des investissements continus et contribuent de plus en plus à stimuler la croissance de nos clients et leur permettent de se démarquer, surtout dans la mesure où nous sommes capables de leur proposer des solutions axées sur le client.

Par conséquent, les entreprises recherchent de plus en plus des solutions qui soutiennent leurs processus d'affaires et leur permettent de personnaliser leurs produits et services. Cet impératif canalise les efforts de transformation numérique et pousse les entreprises à aller plus loin que les systèmes de TI traditionnels en se tournant vers des technologies numériques infonuagiques adaptatives fondées sur l'IA qui sont à même de leur conférer rapidement de l'agilité, de l'extensibilité et de l'innovation.

Alors que les dépenses des entreprises ne cessent d'augmenter dans le domaine de la technologie, les entreprises en technologie numérique comme Alithya misent non seulement sur le fait d'innover, mais aussi sur des résultats mesurables grâce à la spécialisation sectorielle et à la transformation organisationnelle fondée sur l'IA. Nous sommes résolus à aider nos clients à moderniser leur exploitation, à améliorer leur expérience client et à saisir de nouvelles occasions de croissance en leur proposant les solutions et les services numériques les plus efficaces.

Alithya estime être bien placée pour répondre aux priorités évolutives de sa clientèle. Le modèle d'entreprise d'Alithya repose sur une philosophie axée sur les enjeux d'affaires complexes de ses clients consistant à leur offrir des solutions propres au secteur où ils font affaire qui misent sur les technologies d'IA et leur permettent de tirer le meilleur parti de leurs investissements dans les technologies numériques. Alithya se positionne elle-même comme un conseiller de confiance et un partenaire agile capable de produire des résultats rapidement pour ses clients.

Les concurrents d'Alithya dans chacun de ses secteurs opérationnels et secteurs à présenter comprennent les entreprises d'intégration de systèmes, les sociétés de développement d'applications, les fournisseurs de services infonuagiques, les cabinets de services-conseils de grande envergure ou traditionnels, les groupes de services professionnels des sociétés de matériel informatique, les sociétés de services de gestion des infrastructures et d'impartition et les sociétés de services numériques spécialisées. De plus, Alithya livre

concurrence à un nombre important de petites sociétés locales sur les divers marchés géographiques dans lesquels elle exerce des activités.

Alithya rivalise sur la base des principaux facteurs de différenciation suivants : la capacité de fournir des services-conseils en matière de vision et de stratégie et des services numériques, le rendement et la fiabilité, la qualité du soutien technique, de la formation et des services, une présence à l'échelle mondiale, la capacité d'adaptation aux besoins des clients, la réputation et l'expérience, la stabilité financière, une gouvernance d'entreprise solide et le prix concurrentiel de ses services.

Alithya a également recours aux mesures suivantes pour rivaliser efficacement : a) des investissements permettant de mettre à niveau ses secteurs de pratique; b) un modèle de recrutement, de formation et de fidélisation du personnel bien développé; c) un modèle de prestation de services fructueux; d) une culture et une approche intrapreneuriale; e) une vaste banque de clients potentiels; f) des investissements continus dans l'amélioration des processus et l'accroissement des connaissances; g) des investissements dans les infrastructures et les activités de recherche et de développement; h) un souci constant d'adaptation aux besoins des clients, de la qualité des services et de l'offre de prix concurrentiels; et i) des capacités de gestion de projets et une expertise technique.

4. Plan d'affaires stratégique

Alithya a entrepris une démarche dans le but d'être reconnue comme le conseiller de confiance en matière de technologie auprès de ses clients. D'ici la fin de l'exercice se clôturant le 31 mars 2027, la direction estime que l'ampleur et l'envergure qu'Alithya prendra lui permettront de tirer parti de ses connaissances sectorielles, d'étendre son empreinte géographique, de déployer son modèle de prestation mondial, d'approfondir son expertise, de diversifier son offre intégrée et de se positionner dans la chaîne de valeur pour cibler des segments de TI à valeur ajoutée.

Alithya arrime la gamme des services qu'elle offre aux défis les plus urgents qui frappent les secteurs dans lesquels elle fait affaire et parvient à renforcer continuellement les fondements des relations de confiance qu'elle établit avec ses clients, son personnel, ses investisseurs et ses partenaires. Pour s'assurer de demeurer novatrice et pertinente, Alithya s'efforce de répondre aux attentes des parties prenantes de son entreprise, ou de les surpasser, notamment en optimisant l'expérience employé, en aidant ses clients à poursuivre leur mission et en créant une valeur ajoutée pour ses investisseurs.

Plus précisément, Alithya a conçu un plan stratégique triennal qui tient compte des intérêts de ses parties prenantes et dont les principaux objectifs sont les suivants :

- Prendre de l'ampleur grâce à la croissance interne et à des acquisitions stratégiques :
 - **Croissance interne** : Alithya entend générer une croissance interne rentable grâce à l'innovation, aux offres à valeur ajoutée et aux relations clients fondées sur la confiance.
 - **Acquisitions** : Alithya prévoit acquérir des entreprises pour compléter sa présence actuelle sur le marché dans le cadre de son expansion nord-américaine et internationale, tout en se dotant progressivement d'importantes capacités sur le plan des solutions d'entreprise intégrées et en

bonifiant son expertise de pointe dans des domaines choisis. Elle compte également élargir sa présence dans les centres d'externalisation stratégique.

- **Solutions en matière d'IA et de propriété intellectuelle** : Alithya a l'intention d'accroître l'utilisation de ses solutions en matière d'IA et de propriété intellectuelle pour gagner en efficacité dans la fourniture de ses services dès que possible.
- Fournir aux investisseurs, aux partenaires et aux parties prenantes un rendement du capital investi croissant à long terme :
 - **Rentabilité** : Alithya prévoit augmenter sa marge du BAIIA ajusté.
 - **Délocalisation stratégique** : Alithya a pour objectif d'augmenter le pourcentage de ses services fournis à partir de centres d'externalisation stratégique donnant accès à des bassins de talents plus importants, à meilleur coût.

5. Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières

Alithya présente ses résultats financiers conformément aux IFRS. Le présent rapport de gestion comprend certaines mesures non conformes aux IFRS ainsi que d'autres mesures financières et ratios financiers utilisés aux fins d'évaluation du rendement financier d'Alithya. Ces mesures sont fournies à titre de complément d'information aux mesures conformes aux IFRS pour permettre de mieux comprendre les résultats d'exploitation d'Alithya du point de vue de la direction. Ces mesures n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et ne sont donc vraisemblablement pas comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Elles doivent être vues comme un supplément d'information et non comme un substitut à l'information financière établie conformément aux IFRS. Elles fournissent aux investisseurs des renseignements supplémentaires sur les résultats d'exploitation d'Alithya et mettent ainsi en évidence des tendances dans les activités d'Alithya qui seraient peut-être passées inaperçues si les investisseurs s'appuyaient uniquement sur les mesures conformes aux IFRS.

Les mesures non conformes aux IFRS auxquelles Alithya a recours sont décrites ci-dessous :

Bénéfice net ajusté et bénéfice net ajusté par action

Le terme « bénéfice net ajusté » désigne le bénéfice net (la perte nette) avant ajustement pour tenir compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles, de la dépréciation des immobilisations incorporelles et du goodwill, de la perte liée à la disposition d'immobilisations corporelles et d'actifs au titre de droits d'utilisation ainsi que (du gain) de la perte découlant de la résiliation de contrats de location, de la rémunération fondée sur des actions, des coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises et d'autres éléments non récurrents, dont les coûts de séparation composés de coûts de cessation d'emploi et d'avantages du personnel pour certains membres de la direction, et des incidences fiscales de ces éléments.

Le « bénéfice net ajusté par action » est calculé en divisant le bénéfice net ajusté par le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne de catégorie A (les « actions à droit de vote subalterne ») et d'actions à droit de vote multiple de catégorie B (les « actions à droit de vote multiple ») en circulation durant la période.

La direction est d'avis que le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action sont des mesures utiles aux investisseurs, car elles permettent de comparer le rendement financier des activités d'exploitation d'une période à une autre, avant que soient pris en compte les éléments hors trésorerie, les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises et les coûts de séparation composés de coûts de cessation d'emploi et d'avantages du personnel pour certains membres de la direction, lesquels peuvent varier de façon importante d'une période à l'autre. Ces mesures donnent également une indication des résultats tirés des principales activités de la Société avant que soient pris en compte les éléments hors trésorerie et les autres éléments susmentionnés qui découlent principalement de l'acquisition d'entreprises et des activités d'intégration subséquentes. Se reporter à la sous-rubrique 8.6 intitulée « Bénéfice net ajusté et bénéfice net ajusté par action » pour un rapprochement du bénéfice net (de la perte nette) et du bénéfice net ajusté.

BAIIA et marge du BAIIA

Le terme « BAIIA » désigne le bénéfice net (la perte nette) avant ajustement pour tenir compte de la charge (du recouvrement) d'impôts, des charges financières nettes et de l'amortissement des immobilisations incorporelles, des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation.

Le terme « marge du BAIIA » désigne le pourcentage du total des revenus que représente le BAIIA pendant une période donnée.

La direction est d'avis que le BAIIA et la marge du BAIIA sont des mesures utiles aux investisseurs, car elles donnent une indication des résultats tirés des principales activités de la Société avant de prendre en compte la manière dont ces activités sont financées et assujetties à l'impôt, ainsi que l'amortissement hors trésorerie. Se reporter à la sous-rubrique 8.8 intitulée « BAIIA et BAIIA ajusté » pour un rapprochement du bénéfice net (de la perte nette) et du BAIIA.

BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté

Le terme « BAIIA ajusté » désigne le bénéfice net (la perte nette) avant ajustement pour tenir compte de la charge (du recouvrement) d'impôts, des charges financières nettes, des opérations de change, de l'amortissement des immobilisations incorporelles, des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation, de la dépréciation des immobilisations incorporelles et du goodwill, de la perte liée à la disposition d'immobilisations corporelles et d'actifs au titre de droits d'utilisation ainsi que (du gain) de la perte découlant de la résiliation de contrats de location, de la rémunération fondée sur des actions, des coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises et d'autres éléments non récurrents, dont les coûts de séparation composés de coûts de cessation d'emploi et d'avantages du personnel pour certains membres de la direction.

Le terme « marge du BAIIA ajusté » désigne le pourcentage du total des revenus que représente le BAIIA ajusté pendant une période donnée.

La direction est d'avis que le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures utiles aux investisseurs, car elles permettent de comparer le rendement financier des activités d'exploitation d'une période à une autre. Ces mesures donnent également une indication des résultats tirés des principales activités de la Société avant que soit prise en compte la manière dont ces activités sont financées et assujetties à l'impôt et les éléments hors trésorerie et les autres éléments susmentionnés. Se reporter à la sous-rubrique 8.8 intitulée « BAIIA et BAIIA ajusté » pour un rapprochement du bénéfice net (de la perte nette) et du BAIIA ajusté.

Revenus en dollars constants et croissance en dollars constants

Les « revenus en dollars constants » constituent une mesure des revenus et des revenus par emplacement géographique avant la prise en compte de la conversion des devises. Cette mesure est obtenue en convertissant les revenus et les revenus par emplacement géographique de la période considérée en devise locale au moyen des taux de change pour la période équivalente de l'exercice précédent.

La « croissance en dollars constants » constitue une mesure de la croissance des revenus et de la croissance des revenus par emplacement géographique, exprimée sous forme de pourcentage, avant la prise en compte de la conversion des devises. Cette mesure est obtenue en divisant les revenus en dollars constants, décrits ci-dessus, par les revenus de la période précédente.

La direction est d'avis que les revenus en dollars constants et la croissance en dollars constants sont des mesures utiles aux investisseurs, car elles permettent d'ajuster les revenus afin d'exclure l'effet des fluctuations des taux de change pour comparer plus facilement le rendement de l'entreprise d'une période à l'autre. Se reporter à la sous-rubrique 8.1 intitulée « Revenus » pour un rapprochement des revenus et des revenus en dollars constants par emplacement géographique.

Dettes nettes

Le terme « dette nette » désigne la dette à long terme, y compris la tranche courante, moins la trésorerie. Se reporter à la sous-rubrique 11.6 intitulée « Dette à long terme et dette nette » pour le calcul de la dette nette. La direction est d'avis que la dette nette est utile aux investisseurs, car elle donne une indication des liquidités de la Société.

Autres mesures financières

Les autres mesures financières utilisées par Alithya sont décrites ci-dessous :

La « marge brute en pourcentage des revenus » est calculée en divisant la marge brute par les revenus.

Les « charges de vente, générales et administratives en pourcentage des revenus » sont calculées en divisant les charges de vente, générales et administratives par les revenus.

Le terme « nouveaux contrats » désigne le montant des accords de revenus conclus au cours de la période, y compris les nouveaux contrats, incluant ceux obtenus après la date de clôture d'acquisitions d'entreprises, ainsi que des renouvellements, des prolongations et des modifications des contrats existants. La direction est d'avis que les renseignements sur les nouveaux contrats peuvent fournir des données tendancielles intéressantes aux investisseurs en ce qui a trait aux variations du volume d'affaires au fil du temps.

Le « ratio nouveaux contrats-facturation » est calculé en divisant la valeur des nouveaux contrats par les revenus, pour la même période. La direction est d'avis que ce ratio permet l'appréciation du carnet de commandes de la Société et donne des renseignements utiles aux investisseurs sur les variations du volume d'affaires au fil du temps. L'utilisation de ce ratio est plus appropriée sur une longue période, car il peut fluctuer de façon importante d'un trimestre à l'autre.

Le terme « carnet de commandes » désigne le montant des revenus qui seront tirés des accords de revenus conclus, y compris les nouveaux contrats, incluant ceux obtenus dans le cadre d'acquisitions d'entreprises, ainsi que des renouvellements, des prolongations et des modifications des contrats existants, en tenant compte des réductions d'engagements contractuels et des résiliations de contrats, exprimé en nombre de mois du revenu des 12 derniers mois, à une date donnée. Comme indiqué dans les états financiers consolidés de la Société, la définition de carnet de commandes diffère de celle des « obligations de prestation qui restent à remplir » au sens des normes IFRS, car le carnet de commandes comprend également les accords fondés sur le temps et les ressources pour lesquels la facturation des contrats correspond à la valeur des services rendus au client ainsi que les contrats dont la durée prévue initialement est inférieure à un an. La direction est d'avis que les renseignements sur le carnet de commandes peuvent fournir des données tendanciellles intéressantes aux investisseurs en ce qui a trait aux variations de la meilleure estimation de la direction des revenus qui seront tirés des accords de revenus conclus.

Le terme « délai moyen de recouvrement des créances clients » fait référence au nombre moyen de jours que la Société met à convertir ses débiteurs et autres créances (sans les taxes de vente) ainsi que ses travaux en cours, déduction faite des revenus différés, en trésorerie. La direction est d'avis que cette mesure donne des renseignements utiles aux investisseurs concernant les liquidités de la Société.

6. Faits saillants

Résultats d'exploitation (en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
	\$	\$	\$	\$
Revenus	124 292	111 514	248 450	232 389
Marge brute	42 780	34 128	82 573	72 658
Marge brute en pourcentage des revenus ¹⁾	34,4 %	30,6 %	33,2 %	31,3 %
Charges de vente, générales et administratives	31 296	25 869	61 869	57 528
Charges de vente, générales et administratives en pourcentage des revenus ¹⁾	25,2 %	23,2 %	24,9 %	24,8 %
Perte nette	(30 961)	(270)	(30 776)	(3 032)
Perte de base et diluée par action	(0,32)	0,00	(0,31)	(0,03)
Bénéfice net ajusté ²⁾	9 467	5 260	15 986	10 206
Bénéfice net ajusté par action ²⁾	0,10	0,05	0,16	0,11
BAIIA ajusté ³⁾	12 788	9 298	24 417	19 356
Marge du BAIIA ajusté ³⁾	10,3 %	8,3 %	9,8 %	8,3 %

Autres (en milliers de dollars, sauf pour le carnet de commandes et le délai moyen de recouvrement des créances clients)	30 septembre	31 mars
	2025	2025
	\$	\$
Actifs totaux	412 260	425 980
Passifs financiers non courants ⁴⁾	138 503	112 668
Total de la dette à long terme	139 884	109 919
Dette nette ⁵⁾	122 075	93 963
Carnet de commandes ¹⁾	14 mois	16 mois
Délai moyen de recouvrement des créances clients ¹⁾	59 jours	50 jours

Actions, options sur actions et unités d'actions au	12 novembre 2025
Actions à droit de vote subalterne	92 363 474
Actions à droit de vote multiple	7 326 880
Options sur actions ⁶⁾	3 267 993
Unités d'actions différées (« UAD »)	1 908 619
Unités d'actions incessibles (« UAI »)	3 200 782
Unités d'actions liées au rendement (« UAR »)	3 834 503

¹⁾ Il s'agit d'une autre mesure financière. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour une explication de la composition de cette autre mesure financière.

²⁾ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure non conforme aux IFRS ainsi qu'à la sous-rubrique 8.6 intitulée « Bénéfice net ajusté et bénéfice net ajusté par action » pour un rapprochement quantitatif par rapport à la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable.

³⁾ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure non conforme aux IFRS ainsi qu'à la sous-rubrique 8.8 intitulée « BAIIA et BAIIA ajusté » pour un rapprochement quantitatif par rapport à la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable.

⁴⁾ Les passifs financiers non courants comprennent la tranche non courante de la dette à long terme, la tranche non courante des obligations locatives et la tranche non courante de la contrepartie éventuelle. Se reporter à la sous-rubrique 11.6 intitulée « Dette à long terme et dette nette » pour une explication de l'écart.

⁵⁾ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure non conforme aux IFRS ainsi qu'à la sous-rubrique 11.6 intitulée « Dette à long terme et dette nette » pour un rapprochement quantitatif par rapport à la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable et une explication de l'écart.

⁶⁾ Incluant 200 000 options sur actions pour achat d'actions à droit de vote multiple.

Trimestre clos le 30 septembre 2025 :

- Les revenus ont augmenté de 11,5 % pour s'établir à 124,3 M\$, contre 111,5 M\$ pour le même trimestre de l'exercice précédent. 79,8 % des revenus ont été générés par des clients qui faisaient déjà affaire avec Alithya au même trimestre de l'exercice précédent.
- La marge brute a connu une hausse de 25,5 % pour s'établir à 42,8 M\$, contre 34,1 M\$ pour le même trimestre de l'exercice précédent. La marge brute en pourcentage des revenus a augmenté pour s'établir à 34,4 %, contre 30,6 % pour le même trimestre de l'exercice précédent.
- La perte nette a augmenté pour s'établir à 31,0 M\$, attribuable à une charge de dépréciation de 38,0 M\$, ou 0,32 \$ par action, contre 0,3 M\$, ou 0,00 \$ par action, pour le même trimestre de l'exercice précédent.
- Le bénéfice net ajusté a connu une hausse de 4,2 M\$, ou de 80,0 %, pour s'établir à 9,5 M\$, contre 5,3 M\$ pour le même trimestre de l'exercice précédent, ce qui s'est traduit par un bénéfice net ajusté par action de 0,10 \$, contre 0,05 \$ pour le même trimestre de l'exercice précédent.
- Le BAIIA ajusté s'est accru de 3,5 M\$, ou de 37,5 %, pour s'établir à 12,8 M\$, ce qui correspond à une marge du BAIIA ajusté de 10,3 % des revenus, contre un BAIIA ajusté de 9,3 M\$, correspondant à une marge du BAIIA ajusté de 8,3 % des revenus, pour le même trimestre de l'exercice précédent.
- Les flux de trésorerie nets découlant des activités d'exploitation se sont établis à 1,1 M\$, soit une baisse de 1,9 M\$ par rapport aux flux de trésorerie de 3,0 M\$ générés au même trimestre de l'exercice précédent.
- Les nouveaux contrats⁷⁾ conclus au deuxième trimestre totalisent 90,9 M\$, ce qui s'est traduit par un ratio nouveaux contrats-facturation⁷⁾ de 0,73 pour le trimestre. Le ratio nouveaux contrats-facturation aurait été de 0,80 si les revenus tirés des deux contrats à long terme signés dans le cadre d'une acquisition au cours du premier trimestre de l'exercice 2022 étaient exclus. Au 30 septembre 2025, le carnet de commandes représentait environ 15 mois de revenus des 12 derniers mois.

⁷⁾ Il s'agit d'une autre mesure financière. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour une explication de la composition de cette autre mesure financière.

7. Acquisition d'entreprise

eVerge

Aperçu

Le 31 mai 2025, la Société a acquis l'ensemble des actions émises et en circulation de la société américaine eVerge Interests, Inc. et de ses filiales (« eVerge ») (l'« acquisition d'eVerge »). Il s'agit d'un groupe spécialisé dans les applications d'entreprise et les services de transformation. La direction s'attend à ce que l'expertise d'eVerge complémente les activités existantes d'Alithya liées à Oracle, renforce ses capacités en matière d'IA et augmente son potentiel de délocalisation stratégique.

L'acquisition d'eVerge a été réalisée moyennant une contrepartie totalisant 23 500 000 \$ US (32 292 000 \$), avant ajustements relatifs au fonds de roulement et autres ajustements, le tout payable en espèces.

Le prix d'acquisition total a été établi de manière provisoire à 20 357 000 \$ US (27 974 000 \$) après ajustements relatifs au fonds de roulement et autres ajustements. Il comprend les éléments suivants : i) un montant de 7 557 000 \$ US (10 385 000 \$) acquitté en espèces à la clôture; ii) une retenue de 580 000 \$ US (797 000 \$), incluse dans les crédetes et charges à payer au 30 septembre 2025; iii) un solde de prix d'acquisition de 7 520 000 \$ US (10 334 000 \$) payable en deux versements de 3 760 000 \$ US (5 167 000 \$) les 31 mai 2026 et 2027 (chacune de ces deux dates étant une « date d'anniversaire ») et iv) une contrepartie au titre d'une clause d'indexation sur le résultat potentiel de 4 700 000 \$ US (6 458 000 \$), payable en deux versements, soit une tranche de 50 % exigible dans les 90 jours suivant la première date d'anniversaire, l'autre tranche de 50 % étant payable à la deuxième date anniversaire.

Le prix d'acquisition définitif pourrait être ajusté en fonction de conditions postérieures à la clôture se rapportant aux revenus et à la marge brute.

La contrepartie payable au titre de la clause d'indexation sur le résultat potentiel peut s'élever globalement à 4 700 000 \$ US (6 458 000 \$) et dépend du rendement financier de l'entreprise acquise au cours des 12 mois suivant la date d'acquisition. La contrepartie éventuelle incluse dans le prix d'acquisition est classée à titre de passif financier et comptabilisée à sa juste valeur dans l'état du résultat net, soit un montant non actualisé correspondant à la moyenne pondérée de différents scénarios potentiels. Le passif au titre de la contrepartie éventuelle se rapporte au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs et sera réévalué à sa juste valeur à chaque date de clôture. La juste valeur a été établie à l'aide d'une méthode reposant sur des hypothèses, dans le cadre de laquelle la Société élabore différents scénarios, évalue la contrepartie éventuelle qui en résulterait par pondération des probabilités et actualise le résultat pour obtenir la valeur actuelle attendue de la contrepartie éventuelle. Le taux d'actualisation utilisé à la date d'acquisition était de 17,8 %.

La juste valeur des immobilisations incorporelles et de la contrepartie au titre de la clause d'indexation sur le résultat potentiel, les ajustements de clôture et les impôts différés connexes ont été établis de manière provisoire, en attendant que les techniques d'évaluation soient sélectionnées et mises en œuvre, compte tenu du court laps de temps qui s'est écoulé entre la date d'acquisition et la période de présentation. Par conséquent, les valeurs préliminaires de ces éléments qui figurent au tableau de la répartition de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge et de la juste valeur de la contrepartie au titre de la clause d'indexation sur le résultat potentiel, ci-après, sont susceptibles d'être modifiées, et les changements à cet

égard pourraient être importants. L'acquisition d'eVerge est comptabilisée au moyen de la méthode de l'acquisition.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2025, la Société a engagé des coûts d'acquisition liés à eVerge d'environ 13 000 \$ et 883 000 \$, respectivement, lesquels ont été comptabilisés dans l'état consolidé intermédiaire du résultat net à titre de coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises.

Se reporter à la note 3 des états financiers du deuxième trimestre pour de plus amples renseignements au sujet de l'acquisition d'eVerge, lesquels sont intégrés par renvoi aux présentes dans leur intégralité.

8. Résultats d'exploitation

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
	\$	\$	\$	\$
Revenus	124 292	111 514	248 450	232 389
Coût des revenus	81 512	77 386	165 877	159 731
Marge brute	42 780	34 128	82 573	72 658
Charges d'exploitation				
Charges de vente, générales et administratives	31 296	25 869	61 869	57 528
Coûts (recouvrement) d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises	(3 885)	549	(1 838)	1 332
Amortissement des immobilisations corporelles	978	1 102	2 043	2 197
Amortissement des immobilisations incorporelles	5 317	4 635	10 272	9 279
Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles	38 028	—	38 028	—
(Gain) perte de change	(469)	259	697	242
	71 265	32 414	111 071	70 578
(Perte) bénéfice d'exploitation	(28 485)	1 714	(28 498)	2 080
Charges financières nettes	2 126	1 502	4 966	3 874
(Perte) bénéfice avant impôts	(30 611)	212	(33 464)	(1 794)
Charge (recouvrement) d'impôts				
Exigibles	486	195	788	299
Différés	(136)	287	(3 476)	939
	350	482	(2 688)	1 238
Perte nette	(30 961)	(270)	(30 776)	(3 032)
Perte de base et diluée par action	(0,32)	(0,00)	(0,31)	(0,03)

8.1. Revenus

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les revenus en dollars constants¹⁾ et les revenus par emplacement géographique :

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 30 septembre			Semestres clos les 30 septembre		
	2025	2024	% ²⁾	2025	2024	%
Total des revenus d'Alithya, tels que déclarés	124 292	111 514	11,5 %	248 450	232 389	6,9 %
Écart avant la prise en compte du taux de change	10,6 %			6,1 %		
Prise en compte du taux de change	0,9 %			0,8 %		
Écart par rapport à la période précédente	11,5 %			6,9 %		
Canada						
Revenus en dollars constants	55 243	59 642	(7,4 %)	114 849	124 777	(8,0 %)
Prise en compte du taux de change	—			—		
Revenus pour le Canada, tels que déclarés	55 243	59 642	(7,4 %)	114 849	124 777	(8,0 %)
États-Unis						
Revenus en dollars constants	62 542	46 808	33,6 %	121 325	97 516	24,4 %
Prise en compte du taux de change	573			1 276		
Revenus pour les États-Unis, tels que déclarés	63 115	46 808	34,8 %	122 601	97 516	25,7 %
International						
Revenus en dollars constants	5 527	5 064	9,1 %	10 283	10 096	1,9 %
Prise en compte du taux de change	407			717		
Revenus pour l'international, tels que déclarés	5 934	5 064	17,2 %	11 000	10 096	9,0 %

¹⁾ Il s'agit d'une mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure non conforme aux IFRS.

²⁾ Les pourcentages représentent la croissance en dollars constants, une mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure non conforme aux IFRS.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, les revenus se sont établis à 124,3 M\$, soit une hausse de 12,8 M\$, ou de 11,5 %, par rapport aux revenus de 111,5 M\$ dégagés au trimestre clos le 30 septembre 2024.

Les revenus tirés des activités au Canada se sont établis à 55,2 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, soit une baisse de 4,4 M\$, ou de 7,4 %, par rapport aux revenus de 59,6 M\$ dégagés au trimestre clos le 30 septembre 2024. Cette diminution est principalement attribuable à la réduction des revenus provenant de contrats gouvernementaux et à l'arrivée à échéance de certains projets de clients, partiellement contrebalancées par les revenus dégagés par XRM Vision Inc. et ses filiales (« XRM ») depuis leur acquisition le 1^{er} décembre 2024 ainsi que par les taux facturables plus élevés et la relance du secteur bancaire qui se poursuit.

Les revenus tirés des activités aux États-Unis ont atteint 63,1 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, soit une hausse de 16,3 M\$, ou de 34,8 %, par rapport aux revenus de 46,8 M\$ dégagés au trimestre clos le 30 septembre 2024. Cette augmentation est principalement attribuable à la croissance interne des services de transformation organisationnelle, aux taux facturables plus élevés dans certains secteurs d'activité de l'entreprise, aux revenus dégagés par eVerge depuis son acquisition et à une incidence favorable du taux de change du dollar américain de 0,6 M\$ entre les deux périodes.

Les revenus tirés des activités à l'international ont connu une hausse de 0,8 M\$, ou de 15,7 %, pour s'établir à 5,9 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, contre 5,1 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, une augmentation principalement attribuable à la croissance interne des services de transformation organisationnelle.

Pour le semestre clos le 30 septembre 2025, les revenus se sont établis à 248,5 M\$, soit une hausse de 16,1 M\$, ou de 6,9 %, par rapport aux revenus de 232,4 M\$ dégagés au semestre clos le 30 septembre 2024.

Les revenus tirés des activités au Canada se sont établis à 114,8 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2025, soit une baisse de 10,0 M\$, ou de 8,0 %, par rapport aux revenus de 124,8 M\$ dégagés au semestre clos le 30 septembre 2024. Cette diminution est principalement attribuable à l'arrivée à échéance de certains projets de clients, à une réduction des revenus provenant de contrats gouvernementaux et au fait que le semestre comptait une journée facturable de moins que le même semestre de l'exercice précédent, le tout partiellement contrebalancé par la relance du secteur bancaire et par les revenus dégagés par XRM depuis son acquisition.

Les revenus tirés des activités aux États-Unis ont atteint 122,6 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2025, soit une hausse de 25,1 M\$, ou de 25,7 %, par rapport aux revenus de 97,5 M\$ dégagés au semestre clos le 30 septembre 2024. Cette augmentation est principalement attribuable à la croissance interne des services de transformation organisationnelle, à l'augmentation des revenus découlant de services d'accompagnement technologique, aux taux facturables plus élevés, aux revenus dégagés par eVerge depuis son acquisition le 31 mai 2025 et à une incidence favorable du taux de change du dollar américain de 1,3 M\$ entre les deux périodes.

Les revenus tirés des activités à l'international ont connu une hausse de 0,9 M\$, ou de 8,9 %, pour s'établir à 11,0 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2025, contre 10,1 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2024, une augmentation principalement attribuable à la croissance interne des services de transformation organisationnelle.

8.2. Marge brute

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, la marge brute s'est établie à 42,8 M\$, soit une hausse de 8,7 M\$, ou de 25,5 %, par rapport à la marge brute de 34,1 M\$ dégagée au trimestre clos le 30 septembre 2024, et la marge brute en pourcentage des revenus a augmenté pour s'établir à 34,4 %, contre 30,6 % pour le trimestre clos le 30 septembre 2024. Sur une base séquentielle, la marge brute en pourcentage des revenus a augmenté par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice en cours, qui s'établissait à 32,1 %, tous les secteurs d'activité de l'entreprise ayant contribué à cette hausse.

Au Canada, la marge brute en pourcentage des revenus a augmenté par rapport à celle du même trimestre de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à l'incidence favorable des activités de XRM sur la

marge dégagée par la Société, aux taux facturables plus élevés découlant de l'offre de services davantage axée sur ceux à plus forte valeur, à une baisse proportionnellement plus importante du recours aux sous-traitants par rapport aux employés permanents et à une augmentation des taux d'utilisation.

Aux États-Unis, la marge brute en pourcentage des revenus a augmenté par rapport à celle du même trimestre de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à une augmentation des taux d'utilisation, à l'utilisation accrue de nos capacités de délocalisation stratégique et aux taux facturables plus élevés.

À l'international, la marge brute en pourcentage des revenus a diminué par rapport à celle du même trimestre de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à l'arrivée à échéance du projet d'un client dont la marge brute, sur une base historique, est plus élevée.

Pour le semestre clos le 30 septembre 2025, la marge brute s'est établie à 82,6 M\$, soit une hausse de 9,9 M\$, ou de 13,6 %, par rapport à la marge brute de 72,7 M\$ dégagée au semestre clos le 30 septembre 2024, et la marge brute en pourcentage des revenus a augmenté pour s'établir à 33,2 %, contre 31,3 % pour le semestre clos le 30 septembre 2024.

Au Canada, la marge brute en pourcentage des revenus a légèrement diminué au semestre clos le 30 septembre 2025 par rapport à celle de la même période de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à une légère diminution des taux d'utilisation et à une légère diminution des crédits d'impôt, partiellement contrebalancées par l'incidence favorable des activités de XRM sur la marge dégagée par la Société et par le délaissement des clients dont la marge brute est moins élevée au profit d'une offre de services à plus forte valeur.

Aux États-Unis, la marge brute en pourcentage des revenus a augmenté au semestre clos le 30 septembre 2025 par rapport à celle de la même période de l'exercice précédent, ce qui est attribuable à l'utilisation accrue de nos capacités de délocalisation stratégique et aux taux facturables plus élevés.

À l'international, la marge brute en pourcentage des revenus a diminué au semestre clos le 30 septembre 2025 par rapport à celle de la même période de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à l'arrivée à échéance du projet d'un client dont la marge brute, sur une base historique, est plus élevée.

8.3. Charges d'exploitation

8.3.1. Charges de vente, générales et administratives

Les charges de vente, générales et administratives comprennent les salaires et les autres avantages du personnel de vente et du personnel administratif, les frais d'occupation, les coûts liés aux technologies de l'information et aux communications, la rémunération fondée sur des actions, les honoraires professionnels, les droits d'inscription à la bourse et les frais de placement et d'autres charges administratives.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, les charges de vente, générales et administratives se sont établies à 31,3 M\$, soit une hausse de 5,4 M\$, ou de 20,8 %, par rapport aux charges de 25,9 M\$ constatées pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, compte tenu des charges de 2,7 M\$ liées aux activités de XRM et d'eVerge. Les charges de vente, générales et administratives en pourcentage des revenus se sont établies à 25,2 % pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, contre 23,2 % pour la même période de l'exercice précédent. L'augmentation des charges de vente, générales et administratives est principalement attribuable

aux activités de XRM et d'eVerge et aux hausses des coûts de rémunération des employés (découlant principalement de la rémunération variable), des honoraires professionnels et de la rémunération fondée sur des actions, le tout partiellement contrebalancé par les baisses des coûts liés aux technologies de l'information et aux communications et des frais de développement des affaires.

Au Canada, les charges ont augmenté de 2,9 M\$, ou de 23,0 %, pour s'établir à 15,5 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, contre 12,6 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, ce qui est principalement attribuable aux hausses des coûts de rémunération des employés (découlant principalement de la rémunération variable) et des honoraires professionnels ainsi que 0,9 M\$ de charges additionnelles reliées aux activités de XRM, le tout partiellement contrebalancé par les baisses des coûts liés aux technologies de l'information et aux communications, des frais de recrutement, de la rémunération fondée sur des actions, des coûts de formation et des frais d'occupation.

Aux États-Unis, les charges ont augmenté de 2,4 M\$, ou de 19,7 %, pour s'établir à 14,6 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, contre 12,2 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, ce qui est principalement attribuable à 1,8 M\$ de charges additionnelles reliées aux activités d'eVerge et aux hausses des coûts de rémunération des employés (découlant principalement de la rémunération variable), de la rémunération fondée sur des actions, des frais de recrutement et des frais d'occupation, le tout partiellement contrebalancé par la baisse des frais de développement des affaires. Cette augmentation des charges tient compte d'une incidence défavorable du taux de change du dollar américain de 0,1 M\$.

À l'international, les charges ont augmenté de 0,1 M\$, ou de 9,1 %, pour s'établir à 1,2 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, contre 1,1 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, ce qui est principalement attribuable à la hausse des honoraires professionnels.

Pour le semestre clos le 30 septembre 2025, les charges de vente, générales et administratives se sont établies à 61,9 M\$, soit une hausse de 4,4 M\$, ou de 7,7 %, par rapport aux charges de 57,5 M\$ constatées pour le semestre clos le 30 septembre 2024, compte tenu des charges additionnelles de 4,4 M\$ liées aux activités de XRM et, depuis son acquisition le 31 mai 2025, d'eVerge. Les charges de vente, générales et administratives en pourcentage des revenus se sont établies à 24,9 % pour le semestre clos le 30 septembre 2025, contre 24,8 % pour la même période de l'exercice précédent. L'augmentation des charges de vente, générales et administratives est principalement attribuable aux activités de XRM et, depuis son acquisition le 31 mai 2025, d'eVerge, ainsi qu'aux hausses des honoraires professionnels et de la rémunération fondée sur des actions, le tout partiellement contrebalancé par les baisses des coûts de rémunération des employés (découlant principalement des coûts de séparation de 1,5 M\$ engagés au premier trimestre de l'exercice précédent, lesquels étaient composés de coûts de cessation d'emploi et d'avantages du personnel pour certains membres de la direction), et des coûts liés aux technologies de l'information et aux communications, des frais de développement des affaires et des frais de déplacement.

Au Canada, les charges ont augmenté de 3,8 M\$, ou de 13,1 %, pour s'établir à 32,8 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2025, contre 29,0 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2024, ce qui est principalement attribuable à 1,9 M\$ de charges additionnelles reliées aux activités de XRM ainsi qu'aux hausses des coûts de rémunération des employés (partiellement contrebalancés par des coûts de séparation engagés au premier trimestre de l'exercice précédent, composés de coûts de cessation d'emploi et d'avantages du personnel pour certains membres de la direction), des honoraires professionnels et de la rémunération fondée sur des actions,

le tout partiellement contrebalancé par les baisses des coûts liés aux technologies de l'information et aux communications, des frais d'assurance, des frais de développement des affaires et des frais de déplacement.

Aux États-Unis, les charges ont augmenté de 0,4 M\$, ou de 1,5 %, pour s'établir à 26,9 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2025, contre 26,5 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2024, ce qui est principalement attribuable à 2,5 M\$ de charges additionnelles liées aux activités d'eVerge depuis son acquisition le 31 mai 2025 et à la hausse de la rémunération fondée sur des actions, le tout partiellement contrebalancé par les baisses des coûts de rémunération des employés (compte tenu des coûts de séparation engagés au premier trimestre de l'exercice précédent, composés de coûts de cessation d'emploi et d'avantages du personnel pour certains membres de la direction). La hausse des charges comprend l'incidence défavorable du taux de change du dollar américain de 0,3 M\$.

À l'international, les charges ont augmenté de 0,1 M\$, ou de 5,0 %, pour s'établir à 2,1 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2025, contre 2,0 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2024, ce qui est principalement attribuable à la hausse des coûts liés aux technologies de l'information et aux communications.

8.3.2. Rémunération fondée sur des actions

La rémunération fondée sur des actions est comprise dans le coût des revenus et les charges de vente, générales et administratives et est détaillée dans le tableau qui suit :

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
	\$	\$	\$	\$
Options sur actions	(8)	19	50	69
Régime d'achat d'actions (cotisation de l'employeur)	342	343	670	687
Rémunération fondée sur des actions attribuées lors d'acquisitions d'entreprises	185	163	928	573
UAD	178	182	391	364
UAI	428	253	982	560
UAR	179	79	655	471
	1 304	1 039	3 676	2 724

La rémunération fondée sur des actions s'est établie à 1,3 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, soit une hausse de 0,3 M\$ par rapport au montant de 1,0 M\$ constaté pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, ce qui est principalement attribuable à la hausse des charges liées aux UAI et aux UAR.

La rémunération fondée sur des actions s'est établie à 3,7 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2025, soit une hausse de 1,0 M\$ par rapport au montant de 2,7 M\$ constaté pour le semestre clos le 30 septembre 2024, ce qui est principalement attribuable à l'augmentation de la rémunération fondée sur des actions attribuées lors de l'acquisition de XRM et à la hausse des charges liées aux UAI et aux UAR.

8.3.3. Coûts (recouvrement) d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises

Le recouvrement lié à l'acquisition, à l'intégration et à la réorganisation d'entreprises s'est établi à 3,9 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, une variation de 4,4 M\$ par rapport aux coûts de 0,5 M\$ engagés au trimestre clos le 30 septembre 2024. La diminution des coûts est principalement attribuable à un gain de 4,4 M\$ découlant de la variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de XRM suite à un changement d'estimation des cibles de rentabilité, déduction faite d'une perte de 0,3 M\$ découlant de la variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition d'eVerge, le tout partiellement contrebalancé par une hausse de 0,2 M\$ des coûts d'intégration, principalement composés de coûts de transition liés à l'intégration des systèmes et de coûts liés à la résiliation de contrats de location de locaux désormais inoccupés.

Le recouvrement lié à l'acquisition, à l'intégration et à la réorganisation d'entreprises s'est établi à 1,8 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2025, une variation de 3,1 M\$ par rapport aux coûts de 1,3 M\$ engagés au semestre clos le 30 septembre 2024. La diminution des coûts est principalement attribuable à un gain de 4,4 M\$ découlant de la variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de XRM suite à un changement d'estimation des cibles de rentabilité, déduction faite d'une perte de 0,3 M\$ découlant de la variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition d'eVerge, ainsi qu'à une baisse de 0,2 M\$ des coûts de réorganisation, elle-même principalement attribuable aux indemnités de départ moins importantes suivant les réductions de personnel, le tout partiellement contrebalancé par une hausse de 0,9 M\$ des coûts d'acquisition, principalement composés d'honoraires professionnels engagés dans le cadre de l'acquisition d'eVerge, et par une hausse de 0,4 M\$ des coûts d'intégration, principalement composés de coûts de transition liés à l'intégration des systèmes et de coûts liés à la résiliation de contrats de location de locaux désormais inoccupés.

8.3.4. Amortissement des immobilisations corporelles

L'amortissement total des immobilisations corporelles s'est établi à 1,0 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, contre 1,1 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2024. Les coûts amortis concernaient principalement les actifs au titre de droits d'utilisation, en baisse de 0,1 M\$, et les immobilisations corporelles.

L'amortissement total des immobilisations corporelles s'est établi à 2,0 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2025, contre 2,2 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2024. Les coûts amortis concernaient principalement les actifs au titre de droits d'utilisation, en baisse de 0,2 M\$, et les immobilisations corporelles.

8.3.5. Amortissement des immobilisations incorporelles

L'amortissement total des immobilisations incorporelles s'est établi à 5,3 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, contre 4,6 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2024. Les coûts amortis concernaient principalement les relations clients comptabilisées lors d'acquisitions, en hausse de 1,9 M\$ à la suite des acquisitions de XRM et d'eVerge, partiellement contrebalancées par une diminution de l'amortissement d'accords de non-concurrence et de logiciels par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, certaines immobilisations incorporelles ayant été entièrement amorties.

L'amortissement total des immobilisations incorporelles s'est établi à 10,3 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2025, contre 9,3 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2024. Les coûts amortis concernaient

principalement les relations clients comptabilisées lors d'acquisitions, en hausse de 2,5 M\$ à la suite des acquisitions de XRM et d'eVerge, partiellement contrebalancées par une diminution de l'amortissement d'accords de non-concurrence et de logiciels par rapport à la même période de l'exercice précédent, certaines immobilisations incorporelles ayant été entièrement amorties.

8.3.6. Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles

Une perte de valeur de 38,0 M\$ a été comptabilisée pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2025 au titre du goodwill à l'égard des UGT Canada et Solutions d'entreprise, ce qui s'est traduit par une dépréciation du goodwill de 26,5 M\$ pour l'UGT Canada et de 9,7 M\$ pour l'UGT Solutions d'entreprise et par une dépréciation des immobilisations incorporelles de 1,8 M\$ pour l'UGT Solutions d'entreprise.

La valeur comptable du goodwill de la Société est soumise à un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent qu'elle pourrait avoir subi une dépréciation. À chaque date de clôture, la Société évalue s'il existe une indication de dépréciation. Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025, la direction a conclu que le fait que les UGT Canada et Solutions d'entreprise n'aient pas atteint les cibles de rentabilité constituait une indication de dépréciation

Se reporter à la note 5 des états financiers du deuxième trimestre pour de plus amples renseignements au sujet des tests de dépréciation du goodwill.

8.3.7. Perte (gain) de change

Le gain de change s'est établi à 0,5 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, contre une perte de change de 0,3 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2024.

Le gain de change s'est établi à 0,7 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2025, contre 0,2 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2024.

8.4. Autres résultats nets et charges

8.4.1. Charges financières nettes

Les charges financières nettes se résument comme suit :

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
	\$	\$	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	1 491	1 315	3 607	3 452
Intérêts relatifs aux obligations locatives	89	113	186	237
Amortissement des charges financières	57	55	114	132
Capitalisation des intérêts au titre des soldes de prix d'acquisition	333	44	588	132
Frais de financement	219	75	602	183
Revenus d'intérêts	(63)	(100)	(131)	(262)
	2 126	1 502	4 966	3 874

Les charges financières nettes se sont établies à 2,1 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, soit une hausse de 0,6 M\$, ou de 41,6 %, par rapport aux charges de 1,5 M\$ engagées au trimestre clos le 30 septembre 2024. Cette augmentation est principalement attribuable à la capitalisation accrue des intérêts au titre des soldes de prix d'acquisition, principalement liée aux acquisitions de XRM et d'eVerge, ainsi qu'à la hausse des frais de financement et à l'augmentation des intérêts sur la dette à long terme.

Les charges financières nettes se sont établies à 5,0 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2025, soit une hausse de 1,1 M\$, ou de 28,2 %, par rapport aux charges de 3,9 M\$ engagées au semestre clos le 30 septembre 2024. Cette augmentation est principalement attribuable à la capitalisation accrue des intérêts au titre des soldes de prix d'acquisition, principalement liée aux acquisitions de XRM et d'eVerge, à la hausse des frais de financement et à la diminution des revenus d'intérêts.

8.4.2. Impôts sur le résultat

La charge d'impôts s'est établie à 0,4 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, soit une baisse de 0,1 M\$ par rapport à la charge d'impôts de 0,5 M\$ constatée pour le trimestre clos le 30 septembre 2024. Cette diminution est attribuable à la comptabilisation d'actifs d'impôts différés liés aux pertes subies par certaines entités, partiellement contrebalancée par une augmentation de la charge d'impôts exigibles découlant des revenus imposables plus importants générés dans certains territoires de compétences. Certaines entités du Groupe, qui présentent des antécédents de pertes, ne comptabilisent pas d'actifs d'impôts différés au titre de leurs pertes pour la période considérée.

Le recouvrement d'impôts s'est établi à 2,7 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2025, une variation de 3,9 M\$ par rapport à la charge d'impôts de 1,2 M\$ constatée pour le semestre clos le 30 septembre 2024. Le recouvrement d'impôts plus important est attribuable à la comptabilisation d'actifs d'impôts différés liés aux pertes subies par certaines entités et d'un actif d'impôts différés de 1,9 M\$ se rapportant aux pertes d'exploitation nettes d'exercices précédents, que la Société n'avait pas encore comptabilisé et qui est maintenant susceptible de se réaliser suivant le report d'un passif d'impôts découlant de l'acquisition d'eVerge, partiellement contrebalancée par une augmentation de la charge d'impôts exigibles, découlant des revenus imposables plus importants générés dans certains territoires de compétence. Certaines entités du Groupe, qui présentent des antécédents de pertes, ne comptabilisent pas d'actifs d'impôts différés au titre de leurs pertes pour la période considérée.

8.5. Perte nette et perte par action

La perte nette pour le trimestre clos le 30 septembre 2025 s'est établie à 31,0 M\$, soit une hausse de 30,7 M\$ par rapport à la perte nette de 0,3 M\$ constatée pour le trimestre clos le 30 septembre 2024. Cette augmentation est principalement attribuable à la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles d'un montant de 38,0 M\$, à la hausse des charges de vente, générales et administratives (incluant des charges de 2,7 M\$ liées aux activités de XRM et d'eVerge), à l'augmentation de l'amortissement des immobilisations incorporelles et à la hausse des charges financières nettes, le tout partiellement contrebalancé par l'augmentation de la marge brute (elle-même attribuable aux revenus plus importants et à l'incidence favorable des acquisitions de XRM et d'eVerge), la baisse des coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises (principalement attribuable à un gain de 4,4 M\$ découlant de la variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de XRM), la diminution de l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation, le gain de change plus important et la diminution de la

charge d'impôts pour le trimestre clos le 30 septembre 2025 par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2024. Ce résultat s'est traduit par une perte de base et diluée par action de 0,32 \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, contre 0,00 \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2024.

La perte nette pour le semestre clos le 30 septembre 2025 s'est établie à 30,8 M\$, soit une hausse de 27,8 M\$ par rapport à la perte nette de 3,0 M\$ constatée pour le semestre clos le 30 septembre 2024. Cette augmentation est attribuable à la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles d'un montant de 38,0 M\$, à la hausse des charges de vente, générales et administratives (incluant des charges additionnelles de 4,4 M\$ liées aux activités de XRM et, depuis son acquisition le 31 mai 2025, d'eVerge), à l'augmentation de l'amortissement des immobilisations incorporelles, à la perte de change plus importante et à la hausse des charges financières nettes, le tout partiellement contrebalancé par l'augmentation de la marge brute (elle-même attribuable aux revenus plus importants et à l'incidence favorable des acquisitions de XRM et d'eVerge), la baisse des coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises (principalement attribuable à un gain de 4,4 M\$ découlant de la variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de XRM), la diminution de l'amortissement des immobilisations corporelles et le recouvrement d'impôts plus important pour le semestre clos le 30 septembre 2025 par rapport au semestre clos le 30 septembre 2024. Ce résultat s'est traduit par une perte de base et diluée par action de 0,31 \$ pour le semestre clos le 30 septembre 2025, contre 0,03 \$ pour le semestre clos le 30 septembre 2024.

8.6. Bénéfice net ajusté et bénéfice net ajusté par action

Le tableau suivant présente un rapprochement entre la perte nette et le bénéfice net ajusté :

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
	\$	\$	\$	\$
Perte nette	(30 961)	(270)	(30 776)	(3 032)
Coûts (recouvrement) d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises	(3 885)	549	(1 838)	1 332
Amortissement des immobilisations incorporelles	5 317	4 635	10 272	9 279
Rémunération fondée sur des actions	1 304	1 039	3 676	2 724
Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles	38 028	—	38 028	—
Perte liée à la disposition d'immobilisations corporelles et d'actifs au titre de droits d'utilisation et perte à la résiliation de contrats de location	—	—	37	—
Coûts de séparation	—	—	—	1 502
Impôt lié à l'actif d'impôt différé comptabilisé lors de la répartition du prix d'achat	—	—	(1 948)	—
Effet des impôts liés aux éléments susmentionnés	(336)	(693)	(1 465)	(1 599)
Bénéfice net ajusté¹⁾	9 467	5 260	15 986	10 206
Perte de base et diluée par action	(0,32)	0,00	(0,31)	(0,03)
Bénéfice net ajusté par action ¹⁾	0,10	0,05	0,16	0,11

¹⁾ Il s'agit d'une mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure non conforme aux IFRS.

Le bénéfice net ajusté s'est établi à 9,5 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, soit une hausse de 4,2 M\$, ou de 80,0 %, par rapport au bénéfice net ajusté de 5,3 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2024.

Comme expliqué ci-dessus, cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation de la marge brute (elle-même attribuable aux revenus plus importants et à l'incidence favorable des acquisitions de XRM et d'eVerge), à la diminution de l'amortissement des immobilisations corporelles, au gain de change plus important et à la diminution de la charge d'impôts, le tout partiellement contrebalancé par les augmentations des charges de vente, générales et administratives (incluant des charges de 2,7 M\$ liées aux activités de XRM et d'eVerge) et des charges financières nettes. Ce résultat s'est traduit par un bénéfice net ajusté par action de 0,10 \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, contre 0,05 \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2024.

Le bénéfice net ajusté s'est établi à 16,0 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2025, soit une hausse de 5,8 M\$, ou de 56,6 %, par rapport au bénéfice net ajusté de 10,2 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2024. Comme expliqué ci-dessus, cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation de la marge brute (elle-même attribuable aux revenus plus importants et à l'incidence favorable des acquisitions de XRM et d'eVerge, depuis son acquisition le 31 mai 2025), à la diminution de l'amortissement des immobilisations corporelles et au recouvrement d'impôts plus important, le tout partiellement contrebalancé par l'augmentation des charges de vente, générales et administratives (incluant des charges additionnelles de 4,4 M\$ liées aux activités de XRM et d'eVerge) ainsi que par la perte de change plus importante et l'augmentation des charges financières nettes. Ce résultat s'est traduit par un bénéfice net ajusté par action de 0,16 \$ pour le semestre clos le 30 septembre 2025, contre 0,11 \$ pour le semestre clos le 30 septembre 2024.

8.7. Informations sectorielles

Le bénéfice d'exploitation par secteur renvoie au bénéfice d'exploitation avant les frais généraux et administratifs du siège social, les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises, l'amortissement et la perte (le gain) de change. Ces éléments ne sont pas pris en compte dans l'évaluation du rendement financier sous-jacent des secteurs à présenter puisqu'ils ne se rapportent pas directement aux activités sectorielles. Les frais généraux et administratifs du siège social sont les dépenses et les salaires liés aux fonctions centralisées, comme les ressources des équipes mondiales des finances, des affaires juridiques, du capital humain et des technologies de l'information, qui ne sont pas affectés aux secteurs.

Les tableaux suivants présentent les activités de la Société en fonction des secteurs à présenter :

(en milliers de dollars)	Trimestre clos le 30 septembre 2025			
	Canada	États-Unis	International	Total
	\$	\$	\$	\$
Revenus	55 243	63 115	5 934	124 292
Coût des revenus et charges d'exploitation				
Coûts de rémunération des employés et des sous-traitants	47 021	45 737	4 995	97 753
Crédits d'impôt	(1 579)	—	—	(1 579)
Licences et télécommunications	1 008	1 781	175	2 964
Autres charges	1 175	1 769	243	3 187
	47 625	49 287	5 413	102 325
Bénéfice d'exploitation par secteur	7 618	13 828	521	21 967
Frais généraux et administratifs du siège social				10 483
Recouvrement de coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises ^{a)}				(3 885)
Gain de change				(469)
Bénéfice d'exploitation avant amortissement et dépréciation				15 838
Amortissement				6 295
Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles ^{b)}				38 028
Perte d'exploitation				(28 485)

^{a)} La variation de 4 172 000 \$ de la juste valeur de la contrepartie éventuelle, incluse dans le recouvrement des coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises, se rapporte principalement au secteur Canada.

^{b)} La dépréciation du goodwill de 26 500 000 \$ se rapporte au secteur Canada, tandis que la dépréciation du goodwill de 9 723 000 \$ et la dépréciation des immobilisations incorporelles de 1 805 000 \$ se rapportent au secteur États-Unis.

(en milliers de dollars)	Trimestre clos le 30 septembre 2024			
	Canada	États-Unis	International	Total
	\$	\$	\$	\$
Revenus	59 642	46 808	5 064	111 514
Coût des revenus et charges d'exploitation				
Coûts de rémunération des employés et des sous-traitants	50 879	36 123	4 236	91 238
Crédits d'impôt	(1 928)	—	(7)	(1 935)
Licences et télécommunications	857	1 482	105	2 444
Autres charges	1 144	1 667	216	3 027
	50 952	39 272	4 550	94 774
Bénéfice d'exploitation par secteur	8 690	7 536	514	16 740
Frais généraux et administratifs du siège social				8 481
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises				549
Perte de change				259
Bénéfice d'exploitation avant amortissement				7 451
Amortissement				5 737
Bénéfice d'exploitation				1 714

(en milliers de dollars)	Semestre clos le 30 septembre 2025			
	Canada	États-Unis	International	Total
	\$	\$	\$	\$
Revenus	114 849	122 601	11 000	248 450
Coût des revenus et charges d'exploitation				
Coûts de rémunération des employés et des sous-traitants	99 920	87 828	9 560	197 308
Crédits d'impôt	(2 974)	—	(86)	(3 060)
Licences et télécommunications	2 026	3 414	351	5 791
Autres charges	2 361	3 316	455	6 132
	101 333	94 558	10 280	206 171
Bénéfice d'exploitation par secteur	13 516	28 043	720	42 279
Frais généraux et administratifs du siège social				21 575
Recouvrement de coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises ^{a)}				(1 838)
Perte de change				697
Bénéfice d'exploitation avant amortissement et dépréciation				21 845
Amortissement				12 315
Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles ^{b)}				38 028
Perte d'exploitation				(28 498)

^{a)} La variation de 4 172 000 \$ de la juste valeur de la contrepartie éventuelle et les coûts de réorganisation inclus dans le recouvrement de coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises se rapportent principalement au secteur Canada.

^{b)} La dépréciation du goodwill de 26 500 000 \$ se rapporte au secteur Canada, tandis que la dépréciation du goodwill de 9 723 000 \$ et la dépréciation des immobilisations incorporelles de 1 805 000 \$ se rapportent au secteur États-Unis.

(en milliers de dollars)	Semestre clos le 30 septembre 2024			
	Canada	États-Unis	International	Total
	\$	\$	\$	\$
Revenus	124 777	97 516	10 096	232 389
Coût des revenus et charges d'exploitation				
Coûts de rémunération des employés et des sous-traitants	106 108	74 783	8 820	189 711
Crédits d'impôt	(3 875)	—	(14)	(3 889)
Licences et télécommunications	1 658	2 964	203	4 825
Autres charges	2 319	3 394	451	6 164
	106 210	81 141	9 460	196 811
Bénéfice d'exploitation par secteur	18 567	16 375	636	35 578
Frais généraux et administratifs du siège social				20 448
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises ^{a)}				1 332
Perte de change				242
Bénéfice d'exploitation avant amortissement				13 556
Amortissement				11 476
Bénéfice d'exploitation				2 080

^{a)} Les coûts de réorganisation inclus dans les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises se rapportent principalement au secteur Canada.

Se reporter à la sous-rubrique 8.1 intitulée « Revenus » pour de plus amples renseignements au sujet des écarts de revenus par secteur.

Au Canada, le bénéfice d'exploitation par secteur a reculé de 1,1 M\$, ou de 12,3 %, pour s'établir à 7,6 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, contre 8,7 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, ce qui est attribuable à la diminution des revenus et des crédits d'impôt, partiellement contrebalancée par la baisse des coûts de rémunération des employés et des sous-traitants et par l'incidence favorable des activités de XRM sur la marge dégagée par la Société.

Aux États-Unis, le bénéfice d'exploitation par secteur s'est accru de 6,3 M\$, ou de 83,5 %, pour s'établir à 13,8 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, contre 7,5 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, ce qui est principalement attribuable à la hausse des revenus et à l'incidence favorable des activités d'eVerge sur la marge dégagée par la Société, partiellement contrebalancées par les augmentations des coûts de rémunération des employés et des sous-traitants et des coûts liés aux licences et aux télécommunications.

À l'international, le bénéfice d'exploitation par secteur s'est établi à 0,5 M\$ pour les trimestres clos les 30 septembre 2025 et 2024.

Au Canada, le bénéfice d'exploitation par secteur a reculé de 5,1 M\$, ou de 27,2 %, pour s'établir à 13,5 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2025, contre 18,6 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2024, ce qui est principalement attribuable à la diminution des revenus et des crédits d'impôt, partiellement contrebalancée par la baisse des coûts de rémunération des employés et des sous-traitants et par l'incidence favorable des activités de XRM sur la marge dégagée par la Société.

Aux États-Unis, le bénéfice d'exploitation par secteur s'est accru de 11,6 M\$, ou de 71,3 %, pour s'établir à 28,0 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2025, contre 16,4 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2024, ce qui est principalement attribuable à la hausse des revenus, partiellement contrebalancée par les augmentations des coûts de rémunération des employés et des sous-traitants et des coûts liés aux licences et aux télécommunications ainsi que par l'incidence favorable des activités d'eVerge sur la marge dégagée par la Société depuis son acquisition le 31 mai 2025.

À l'international, le bénéfice d'exploitation par secteur s'est accru de 0,1 M\$, ou de 13,2 %, pour s'établir à 0,7 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2025, contre 0,6 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2024, ce qui est principalement attribuable à la hausse des revenus et des crédits d'impôt, partiellement contrebalancée par les augmentations des coûts de rémunération des employés et des sous-traitants et des coûts liés aux licences et aux télécommunications.

8.8. BAIIA et BAIIA ajusté

Le tableau suivant présente un rapprochement entre la perte nette, d'une part, et le BAIIA et le BAIIA ajusté, d'autre part :

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
	\$	\$	\$	\$
Revenus	124 292	111 514	248 450	232 389
Perte nette	(30 961)	(270)	(30 776)	(3 032)
Charges financières nettes	2 126	1 502	4 966	3 874
Charge (recouvrement) d'impôts	350	482	(2 688)	1 238
Amortissement des immobilisations corporelles	978	1 102	2 043	2 197
Amortissement des immobilisations incorporelles	5 317	4 635	10 272	9 279
BAIIA¹⁾	(22 190)	7 451	(16 183)	13 556
Marge du BAIIA ¹⁾	(17,9 %)	6,7 %	(6,5 %)	5,8 %
<i>Ajusté pour :</i>				
(Gain) perte de change	(469)	259	697	242
Rémunération fondée sur des actions	1 304	1 039	3 676	2 724
Coûts (recouvrement) d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises	(3 885)	549	(1 838)	1 332
Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles	38 028	—	38 028	—
Perte liée à la disposition d'immobilisations corporelles et incorporelles	—	—	37	—
Coûts de séparation	—	—	—	1 502
BAIIA ajusté¹⁾	12 788	9 298	24 417	19 356
Marge du BAIIA ajusté ¹⁾	10,3 %	8,3 %	9,8 %	8,3 %

¹⁾ Il s'agit d'une mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure non conforme aux IFRS.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, une perte de 22,2 M\$ a été constatée au titre du BAIIA, un recul de 29,7 M\$ par rapport au BAIIA positif de 7,5 M\$ constaté pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, principalement attribuable à la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles. La marge du BAIIA s'est établie à 17,9 % pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, contre 6,7 % pour le trimestre clos le 30 septembre 2024.

Le BAIIA ajusté s'est établi à 12,8 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, soit une hausse de 3,5 M\$, ou de 37,5 %, par rapport au BAIIA ajusté de 9,3 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2024. Comme expliqué ci-dessus, cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation de la marge brute (elle-même attribuable aux revenus plus importants et à l'incidence favorable des acquisitions de XRM et d'eVerge), partiellement contrebalancée par l'augmentation des charges de vente, générales et administratives. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 10,3 % pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, contre 8,3 % pour le trimestre clos le 30 septembre 2024.

Pour le semestre clos le 30 septembre 2025, une perte de 16,2 M\$ a été constatée au titre du BAIIA, un recul de 29,8 M\$ par rapport au BAIIA positif de 13,6 M\$ constaté pour le semestre clos le 30 septembre 2024, principalement attribuable à la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles. La marge du BAIIA s'est établie à -6,5 % pour le semestre clos le 30 septembre 2025, contre 5,8 % pour le semestre clos le 30 septembre 2024.

Le BAIIA ajusté s'est établi à 24,4 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2025, soit une hausse de 5,0 M\$, ou de 26,1 %, par rapport au BAIIA ajusté de 19,4 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2024. Comme expliqué ci-dessus, cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation de la marge brute (elle-même attribuable aux revenus plus importants et à l'incidence favorable des acquisitions de XRM et d'eVerge), partiellement contrebalancée par l'augmentation des charges de vente, générales et administratives. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 9,8 % pour le semestre clos le 30 septembre 2025, contre 8,3 % pour le semestre clos le 30 septembre 2024.

9. Nouveaux contrats et carnet de commandes

Les nouveaux contrats conclus au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025 s'élèvent à 90,9 M\$, ce qui s'est traduit par un ratio nouveaux contrats-facturation de 0,73, contre un montant de 84,0 M\$ et un ratio nouveaux contrats-facturation de 0,75 pour le même trimestre de l'exercice précédent. En excluant les revenus tirés des deux contrats à long terme signés dans le cadre d'une acquisition au cours du premier trimestre de l'exercice 2022, le ratio nouveaux contrats-facturation aurait plutôt été de 0,80, contre 0,85 pour le même trimestre de l'exercice précédent. Les nouveaux contrats sont tributaires des cycles d'investissement des clients et de la conjoncture économique, qui entraîne une certaine hésitation de la part des acheteurs et prolonge les cycles de vente.

Les nouveaux contrats conclus au cours des 12 mois précédant le 30 septembre 2025 se sont établis à 447,5 M\$, ce qui s'est traduit par un ratio nouveaux contrats-facturation de 0,91, contre un montant de 441,7 M\$ et un ratio nouveaux contrats-facturation de 0,93 pour la période de 12 mois précédant le 30 septembre 2024. En excluant les revenus tirés des deux contrats à long terme signés dans le cadre d'une acquisition au cours du premier trimestre de l'exercice 2022, le ratio nouveaux contrats-facturation aurait plutôt été de 1,01 pour la période de 12 mois précédant le 30 septembre 2025, ou de 1,06 pour celle précédant le 30 septembre 2024.

Les nouveaux contrats conclus au cours du semestre clos le 30 septembre 2025 s'élèvent à 209,0 M\$, ce qui s'est traduit par un ratio nouveaux contrats-facturation de 0,84, contre un montant de 182,2 M\$ et un ratio nouveaux contrats-facturation de 0,78 pour l'exercice précédent. En excluant les revenus tirés des deux contrats à long terme signés dans le cadre d'une acquisition au cours du premier trimestre de l'exercice 2022,

le ratio nouveaux contrats-facturation aurait plutôt été de 0,93, contre 0,89 pour la même période de l'exercice précédent. Les nouveaux contrats sont tributaires des cycles d'investissement des clients et de la conjoncture économique, qui entraîne une certaine hésitation de la part des acheteurs et prolonge les cycles de vente.

La direction est d'avis que les renseignements sur les nouveaux contrats peuvent fournir des données tendanciellles intéressantes aux investisseurs en ce qui a trait aux variations du volume d'affaires au fil du temps. Cela dit, les contrats comportent généralement des clauses de résiliation au gré du client. En outre, des modifications de l'étendue des travaux et de l'utilisation axée sur la demande peuvent survenir. Ainsi, le montant effectivement réalisé au titre du contrat peut différer considérablement du montant initial.

Aux 30 septembre 2025 et 2024, le carnet de commandes représentait environ 14 mois et 15 mois de revenus des 12 mois précédents, respectivement. Il comprend les accords de revenus concernant des projets pouvant durer plus de 12 mois.

La direction est d'avis que les renseignements sur le carnet de commandes peuvent fournir des données tendanciellles intéressantes aux investisseurs en ce qui a trait aux variations de la meilleure estimation de la direction quant aux revenus qui seront tirés des accords de revenus conclus. Cela dit, les contrats comportent généralement des clauses de résiliation au gré du client. En outre, des modifications de l'étendue des travaux et de l'utilisation axée sur la demande peuvent survenir. Rien ne garantit que les projets ne seront pas annulés, que la portée des travaux ne sera pas modifiée par la suite ou que le carnet de commandes se traduira ultimement par des revenus, ni à quel moment ces revenus et le résultat net connexe seront comptabilisés. Ainsi, le montant effectivement réalisé au titre du contrat peut différer considérablement du montant inclus au carnet de commandes à une date donnée.

10. Situation financière

Aux (en milliers de dollars)	30 septembre 2025	31 mars 2025
	\$	\$
Actifs courants	154 466	145 705
Actifs non courants	257 794	280 275
Actifs totaux	412 260	425 980
Passifs courants	108 898	117 528
Passifs non courants	148 608	123 896
Passifs totaux	257 506	241 424
Capitaux propres	154 754	184 556
Passifs et capitaux propres totaux	412 260	425 980

Au 30 septembre 2025, tant le total des actifs que le total des passifs et des capitaux propres se sont établis à 412,3 M\$, soit une baisse de 13,7 M\$, ou de 3,2 %, par rapport au montant de 426,0 M\$ constaté au 31 mars 2025.

La diminution de 13,7 M\$ du total des actifs est principalement attribuable à une réduction du goodwill de 18,8 M\$ (principalement attribuable aux dépréciations du goodwill de 26,5 M\$ pour l'UGT Canada et de 9,7 M\$ pour l'UGT Solutions d'entreprise, déduction faite d'entrées de 20,0 M\$ de goodwill au titre de l'acquisition d'eVerge), à une réduction des immobilisations incorporelles de 5,7 M\$ (attribuable à l'amortissement au fil du temps, dont l'effet a été partiellement contrebalancé par des entrées d'immobilisations incorporelles découlant de l'acquisition d'eVerge), à une baisse des débiteurs et autres créances de 3,0 M\$ (principalement attribuable à la facturation plus élevée à la fin de l'exercice précédent découlant d'importants projets de mise en service et à l'incidence défavorable du taux de change, elles-mêmes partiellement contrebalancées par l'inclusion des débiteurs et autres créances découlant de l'acquisition d'eVerge) et à une réduction des actifs au titre de droits d'utilisation de 1,0 M\$ (la Société continuant à réduire son empreinte et à réaliser des synergies). Ces réductions ont été partiellement contrebalancées par une augmentation de 10,3 M\$ des travaux en cours (principalement attribuable au calendrier de facturation des clients important), des crédits d'impôt à recevoir de 2,8 M\$ (acquis au cours des deux premiers trimestres de l'exercice en cours) et des liquidités de 1,9 M\$.

Se reporter à la rubrique 11 intitulée « Liquidités et ressources en capital » pour de plus amples renseignements au sujet de l'écart de trésorerie, y compris l'incidence des différents actifs et passifs figurant au bilan sur la trésorerie.

La diminution de 13,7 M\$ du total des passifs et des capitaux propres est composée d'un accroissement de 16,1 M\$ des passifs, contrebalancé par une réduction des capitaux propres de 29,8 M\$¹⁾. L'augmentation du total des passifs est principalement attribuable à une augmentation de 30,0 M\$ de la dette à long terme, dont il est question à la sous-rubrique 11.6, ainsi qu'à une révision à la baisse de la contrepartie éventuelle de 0,7 M\$ (composée d'un montant de 4,8 M\$ lié à l'acquisition d'eVerge, partiellement contrebalancé par une variation de la juste valeur de 4,2 M\$ de la contrepartie éventuelle, principalement liée à l'acquisition de XRM). Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par une baisse des créditeurs et charges à payer de 7,1 M\$ (principalement attribuable au calendrier des paiements, dont l'effet a été partiellement contrebalancé par l'inclusion des retenues liées à l'acquisition d'eVerge), une diminution des revenus différés de 4,5 M\$

(principalement attribuable au calendrier de facturation), une diminution des obligations locatives de 1,9 M\$ (la Société continuant à réduire son empreinte et à réaliser des synergies) et une réduction des passifs d'impôts différés de 1,1 M\$ (principalement attribuable au recouvrement d'impôts dont il est question à la sous-rubrique 8.4.2).

Se reporter à la sous-rubrique 11.6 intitulée « Dette à long terme et dette nette » pour de plus amples renseignements au sujet de l'écart de la dette à long terme.

¹⁾ Se reporter aux états consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres qui figurent aux états financiers du deuxième trimestre pour de plus amples renseignements.

11. Liquidité et ressources en capital

11.1. Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Les activités courantes et la croissance d'Alithya sont financées par une combinaison de flux de trésorerie liés à l'exploitation, d'emprunts aux termes de la facilité de crédit existante, de prêts garantis, de prêts subordonnés non garantis et de l'émission d'actions. Alithya cherche à maintenir un niveau optimal de liquidité par la gestion active de ses actifs et passifs, ainsi que de ses flux de trésorerie. Le tableau suivant présente l'évolution des flux de trésorerie d'Alithya pour les trimestres et les semestres clos les 30 septembre 2025 et 2024 :

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie nets découlant des (affectés aux) activités d'exploitation	1 055	2 982	(3 119)	19 678
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(244)	(433)	(10 215)	(672)
Flux de trésorerie nets (affectés aux) découlant des activités de financement	(2 289)	(966)	15 560	(15 508)
Effet de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie	203	14	(373)	72
Variation nette de la trésorerie	(1 275)	1 597	1 853	3 570
Trésorerie à l'ouverture de la période	19 084	10 832	15 956	8 859
Trésorerie à la clôture de la période	17 809	12 429	17 809	12 429

11.2. Flux de trésorerie – activités d'exploitation

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, les flux de trésorerie nets découlant des activités d'exploitation se sont établis à 1,1 M\$, soit une baisse de 1,9 M\$ par rapport aux flux de trésorerie nets de 3,0 M\$ générés au trimestre clos le 30 septembre 2024. Les flux de trésorerie constatés pour le trimestre clos le 30 septembre 2025 découlent principalement de la perte nette de 31,0 M\$, à laquelle s'ajoutent 42,6 M\$ d'ajustements, composés de la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles d'un montant de 38,0 M\$ et d'autres éléments hors trésorerie, comme l'amortissement et la rémunération fondée sur des actions ainsi que des charges financières nettes, le tout partiellement contrebalancé par une variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle, un gain de change réalisé et les impôts différés ainsi que par des variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 10,6 M\$. À des fins de comparaison, les flux de trésorerie pour le trimestre clos le 30 septembre 2024 découlaient principalement de la perte nette de 0,3 M\$, à laquelle s'ajoutaient 8,2 M\$ d'ajustements composés principalement d'éléments hors trésorerie comme l'amortissement, la rémunération fondée sur des actions et les impôts différés ainsi que des charges financières nettes, le tout partiellement contrebalancé par un gain de change non réalisé et des variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 5,0 M\$.

Les variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 10,6 M\$ constatées pour le trimestre clos le 30 septembre 2025 sont principalement attribuables au calendrier des paiements, aux délais de recouvrement et au moment de l'émission des factures et sont principalement composées d'une hausse de 4,2 M\$ des débiteurs et autres créances, d'une baisse de 4,8 M\$ des créditeurs et charges à payer, d'une augmentation de 2,5 M\$ des travaux en cours et d'une augmentation de 1,6 M\$ des crédits d'impôt à recevoir,

le tout partiellement contrebalancé par une augmentation de 2,1 M\$ des revenus différés, une diminution de 0,3 M\$ des charges payées d'avance et une réduction de 0,1 M\$ des autres actifs. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, les variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 5,0 M\$ étaient principalement attribuables au calendrier des paiements, aux délais de recouvrement et au moment de l'émission des factures et étaient principalement composées d'une hausse de 8,6 M\$ des débiteurs et autres créances, d'une baisse de 3,9 M\$ des créditeurs et charges à payer et d'une augmentation de 1,9 M\$ des crédits d'impôt à recevoir, le tout partiellement contrebalancé par une diminution de 7,6 M\$ des travaux en cours, une diminution de 0,9 M\$ des charges payées d'avance, une réduction de 0,8 M\$ des autres actifs et une augmentation de 0,1 M\$ des revenus différés.

Pour le semestre clos le 30 septembre 2025, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation se sont établis à 3,1 M\$, un recul de 22,8 M\$ par rapport aux flux de trésorerie nets de 19,7 M\$ générés au semestre clos le 30 septembre 2024. Les flux de trésorerie constatés pour le semestre clos le 30 septembre 2025 découlent principalement de la perte nette de 30,8 M\$, à laquelle s'ajoutent 51,2 M\$ d'ajustements, composés de la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles d'un montant de 38,0 M\$ et d'autres éléments hors trésorerie, comme l'amortissement, la rémunération fondée sur des actions, une perte de change non réalisée et une perte liée à la réévaluation d'obligations locatives, ainsi que des charges financières nettes, le tout partiellement contrebalancé par une variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle, les impôts différés et un gain de change réalisé ainsi que par des variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 23,5 M\$. À des fins de comparaison, les flux de trésorerie pour le semestre clos le 30 septembre 2024 découlaient principalement de la perte nette de 3,0 M\$, à laquelle s'ajoutaient 18,3 M\$ d'ajustements composés principalement de l'amortissement, de la rémunération fondée sur des actions et des impôts différés ainsi que des charges financières nettes ainsi que de variations favorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 4,4 M\$.

Les variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 23,5 M\$ constatées pour le semestre clos le 30 septembre 2025 sont principalement composées d'une baisse de 13,9 M\$ des créditeurs et charges à payer, d'une augmentation de 10,5 M\$ des travaux en cours, d'une diminution de 4,4 M\$ des revenus différés et d'une augmentation de 2,8 M\$ des crédits d'impôt à recevoir, le tout partiellement contrebalancé par une baisse de 7,3 M\$ des débiteurs et autres créances, une diminution de 0,6 M\$ des charges payées d'avance et une réduction de 0,1 M\$ des autres actifs. Pour le semestre clos le 30 septembre 2024, les variations favorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 4,4 M\$ étaient principalement composées d'une baisse de 6,5 M\$ des débiteurs et autres créances, d'une diminution de 5,9 M\$ des crédits d'impôt à recevoir, d'une réduction de 0,8 M\$ des autres actifs et d'une diminution de 0,1 M\$ des travaux en cours, le tout partiellement contrebalancé par une baisse de 7,6 M\$ des créditeurs et charges à payer et une diminution de 1,4 M\$ des revenus différés.

11.3. Flux de trésorerie – activités d'investissement

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont établis à 0,2 M\$, soit une baisse de 0,2 M\$ par rapport au montant de 0,4 M\$ constaté pour le trimestre clos le 30 septembre 2024. Dans les deux cas, les flux de trésorerie ont été principalement affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles dans le cours normal des activités.

Pour le semestre clos le 30 septembre 2025, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont établis à 10,2 M\$, soit une hausse de 9,5 M\$ par rapport au montant de 0,7 M\$ constaté pour le

semestre clos le 30 septembre 2024. Les flux de trésorerie ainsi affectés pour le semestre clos le 30 septembre 2025 sont principalement composés d'un montant de 9,5 M\$ lié à l'acquisition d'eVerge, déduction faite de la trésorerie acquise, et d'un montant de 0,7 M\$ lié à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles dans le cours normal des activités. À des fins de comparaison, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement pour le semestre clos le 30 septembre 2024 découlaient principalement d'acquisitions d'immobilisations corporelles dans le cours normal des activités.

11.4. Flux de trésorerie – activités de financement

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, les flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement se sont établis à 2,3 M\$, soit une hausse de 1,3 M\$ par rapport au montant de 1,0 M\$ constaté pour le trimestre clos le 30 septembre 2024. Les flux de trésorerie ainsi affectés pour le trimestre clos le 30 septembre 2025 découlent principalement de remboursements de 10,3 M\$ au titre de la facilité de crédit, du remboursement d'un solde de prix d'acquisition de 4,3 M\$ lié à l'acquisition de Datum Consulting Group, LLC et de ses sociétés affiliées internationales le 1er juillet 2022 (l'« acquisition de Datum »), du paiement de 1,7 M\$ de charges financières et de l'acquittement de 0,9 M\$ d'obligations locatives, le tout partiellement contrebalancé par des avances de 15,0 M\$ au titre de la facilité de crédit, déduction faite des coûts de transaction connexes, comme décrit à la sous-rubrique 11.6. À des fins de comparaison, les flux de trésorerie pour le trimestre clos le 30 septembre 2024 découlaient principalement de remboursements de 25,9 M\$ au titre de la facilité de crédit, du remboursement d'un solde de prix d'acquisition de 4,3 M\$ lié à l'acquisition de Datum, du paiement de 1,4 M\$ de charges financières, de l'acquittement de 1,2 M\$ d'obligations locatives et de l'achat de 0,2 M\$ d'actions aux fins d'annulation, le tout partiellement contrebalancé par des avances de 32,0 M\$ au titre de la facilité de crédit, déduction faite des coûts de transaction connexes.

Pour le semestre clos le 30 septembre 2025, les flux de trésorerie nets découlant des activités de financement se sont établis à 15,6 M\$, soit une hausse de 31,1 M\$ par rapport aux flux de trésorerie nets de 15,5 M\$ affectés aux activités de financement au semestre clos le 30 septembre 2024. Les flux de trésorerie générés au semestre clos le 30 septembre 2025 découlent principalement d'avances de 43,4 M\$ au titre de la facilité de crédit, déduction faites des coûts de transaction connexes, comme décrit à la sous-rubrique 11.6, partiellement contrebalancées par des remboursements de 16,7 M\$ au titre de la facilité de crédit, le paiement de 4,3 M\$ de charges financières, le remboursement d'un solde de prix d'acquisition de 4,3 M\$ lié à l'acquisition de Datum, l'acquittement de 2,3 M\$ d'obligations locatives, des remboursements de 0,2 M\$ d'autres dettes et l'achat de 0,2 M\$ d'actions à droit de vote subalterne sur le marché libre par l'agent administratif du régime d'unités d'actions (« RUA ») en lien avec le règlement d'UAI. À des fins de comparaison, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement pour le semestre clos le 30 septembre 2024 découlaient principalement de remboursements de 62,2 M\$ au titre de la facilité de crédit et de 8,5 M\$ au titre de prêts garantis, du remboursement d'un solde de prix d'acquisition de 4,3 M\$ lié à l'acquisition de Datum, du paiement de 3,6 M\$ de charges financières, de l'acquittement de 2,7 M\$ d'obligations locatives et de l'achat de 0,4 M\$ d'actions aux fins d'annulation, le tout partiellement contrebalancé par des avances de 66,3 M\$ au titre de la facilité de crédit, déduction faite des coûts de transaction connexes.

11.5. Ressources en capital

Les ressources en capital se résument comme suit :

Aux (en milliers de dollars)	30 septembre 2025	31 mars 2025
	\$	\$
Trésorerie	17 809	15 956
Montant disponible au titre de la facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang ¹⁾	87 690	112 271
Montant disponible au titre de la facilité de crédit d'exploitation ²⁾	2 783	2 876
	108 282	131 103

¹⁾ Se reporter à la sous-rubrique 11.6 intitulée « Dette à long terme et dette nette » pour des précisions au sujet de la facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang.

²⁾ Se reporter à la note 7 des états financiers du deuxième trimestre pour des précisions au sujet de la facilité de crédit d'exploitation.

Les principaux objectifs d'Alithya en matière de gestion du capital consistent à fournir une solide assise financière afin de maintenir la confiance des actionnaires, des créanciers et des autres parties prenantes et de soutenir la croissance et le développement futurs de l'entreprise, à maintenir une structure de capital souple qui optimise le coût du capital à un niveau de risque acceptable et préserve sa capacité à respecter ses obligations financières, à assurer la disponibilité de liquidités suffisantes pour poursuivre sa stratégie de croissance interne et entreprendre des acquisitions ciblées et à assurer un rendement du capital investi pour les actionnaires.

Dans le cadre de la gestion de sa structure du capital, Alithya surveille le rendement tout au long de l'exercice pour s'assurer que les besoins en fonds de roulement prévus et les dépenses en immobilisations liées à l'entretien courant sont financés par l'exploitation, les liquidités disponibles et les emprunts.

Au 30 septembre 2025, les ressources en capital à la disposition d'Alithya s'élevaient à 108,3 M\$. Elles se composent de la trésorerie et des montants disponibles au titre de ses facilités de crédit, y compris la clause accordéon. La direction estime que la Société est bien placée pour poursuivre ses activités tout en maintenant des niveaux de liquidité adéquats.

11.6. Dette à long terme et dette nette

Le tableau suivant présente un sommaire de la dette à long terme de la Société :

Aux (en milliers de dollars)	30 septembre 2025	31 mars 2025
	\$	\$
Facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang (la « facilité de crédit ») ^{a)}	102 310	77 729
Prêts subordonnés non garantis ^{b)}	20 000	20 000
Solde de prix d'acquisition, d'une valeur nominale de 3 115 000 \$ US (4 479 000 \$) au 31 mars 2025, sans intérêt (taux d'intérêt effectif de 4,4 %), arrivé à échéance le 1er juillet 2025	—	4 431
Solde de prix d'acquisition, d'une valeur nominale de 8 625 000 \$, sans intérêt (taux d'intérêt effectif de 8,0 %), payable en versements annuels de 3 450 000 \$ aux premier et deuxième anniversaires et de 1 725 000 \$ au troisième anniversaire et venant à échéance le 1er décembre 2027	8 020	7 718
Solde de prix d'acquisition, d'une valeur nominale de 7 520 000 \$ US (10 466 000 \$), sans intérêt (taux d'intérêt effectif de 8,0 %), payable en versements annuels de 3 760 000 \$ US (5 233 000 \$) et venant à échéance le 31 mai 2027	9 574	—
Autre dette	204	379
Coûts de transaction non amortis (déduction faite de l'amortissement cumulé de 250 000 \$ et de 403 000 \$)	(224)	(338)
	139 884	109 919
Tranche courante de la dette à long terme	8 581	8 059
	131 303	101 860

^{a)} Aux termes de la facilité de crédit, la Société dispose d'un montant maximal de 140 000 000 \$ qui peut, à certaines conditions, être augmenté jusqu'à 190 000 000 \$ au titre d'une clause accordéon. Les prélèvements peuvent être faits en dollars canadiens ou en dollars américains pour un montant équivalent sous forme d'avances à taux préférentiel, d'avances au taux des opérations de pension à un jour (taux CORRA), d'avances au taux de financement à un jour garanti (taux SOFR) et de lettres de crédit pouvant atteindre 2 500 000 \$.

Les avances portent intérêt au taux préférentiel canadien ou américain, majoré d'une marge applicable allant de 0,75 % à 1,75 %, ou encore au taux CORRA ou au taux SOFR, majoré d'une marge applicable allant de 2,00 % à 3,00 %, selon le cas, pour les avances en dollars canadiens ou en dollars américains, respectivement. La marge applicable est établie en fonction de certains ratios financiers. À titre de garantie pour la facilité de crédit, Alithya a consenti une hypothèque de premier rang sur l'universalité de ses actifs, à l'exclusion de tout équipement loué et de la sûreté de premier rang en faveur d'Investissement Québec grevant les crédits d'impôt à recevoir pour le financement relatif aux crédits d'impôt remboursables. Conformément aux modalités de la convention, la Société est tenue de se conformer à certaines clauses restrictives financières, lesquelles sont mesurées sur une base trimestrielle.

La facilité de crédit vient à échéance le 1^{er} avril 2027 et peut être renouvelée pour des périodes supplémentaires d'un an, au gré du prêteur, étant entendu que la durée de la facilité de crédit ne peut jamais dépasser trois ans à une date donnée.

^{b)} Les prêts subordonnés non garantis contractés auprès d'Investissement Québec, d'un montant de 20 000 000 \$, viennent à échéance le 1^{er} octobre 2027 et sont renouvelables pour un an de plus au gré du prêteur. Pour la période allant jusqu'au 1^{er} novembre 2025, la première tranche de 10 000 000 \$ porte intérêt à

taux fixes allant de 6,00 % à 7,25 %, et la tranche supplémentaire de 10 000 000 \$ porte intérêt à un taux allant de 7,10 % à 8,35 %. Les intérêts sont calculés et exigibles sur une base trimestrielle, en fonction de certains ratios financiers. À compter du 1^{er} novembre 2025, les deux tranches, totalisant 20 000 000 \$, porteront intérêt à un taux variable correspondant au taux préférentiel canadien majoré d'une marge applicable allant de 3,21 % à 4,46 %. Les intérêts seront calculés et exigibles sur une base trimestrielle, en fonction de certains ratios financiers.

Conformément aux modalités des prêts, la Société est tenue de se conformer à certaines clauses restrictives financières, lesquelles sont mesurées sur une base trimestrielle.

a), b) Au 30 septembre 2025 et au 31 mars 2025, la Société respectait toutes ses clauses restrictives financières.

En dépit d'une incidence favorable du taux de change du dollar américain de 2,1 M\$, le montant total de la dette à long terme a augmenté de 30,0 M\$ pour s'établir à 139,9 M\$ au 30 septembre 2025, contre 109,9 M\$ au 31 mars 2025, ce qui est principalement attribuable à une hausse de 26,7 M\$ des prélèvements au titre de la facilité de crédit, elle-même principalement attribuable au paiement en espèces de 10,4 M\$ effectué à la clôture de l'acquisition d'eVerge, auquel s'ajoutaient d'autres frais de clôture connexes, ainsi qu'au remboursement d'un solde de prix d'acquisition de 4,3 M\$ lié à l'acquisition de Datum. En outre, au cours de la période, l'acquisition d'eVerge a donné lieu à un solde de prix d'acquisition 9,2 M\$, partiellement contrebalancé par le remboursement du solde de prix d'acquisition lié à l'acquisition de Datum susmentionné.

Au 30 septembre 2025, la trésorerie s'établissait à 17,8 M\$ et un montant de 102,3 M\$ avait été prélevé au titre de la facilité de crédit et classé à titre de dette à long terme. À des fins de comparaison, au 31 mars 2025, la trésorerie s'établissait à 16,0 M\$ et un montant de 77,7 M\$ avait été prélevé au titre de la facilité de crédit et classé à titre de dette à long terme.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre la dette à long terme et la dette nette¹⁾ :

Aux (en milliers de dollars)	30 septembre 2025	31 mars 2025
	\$	\$
Tranche courante de la dette à long terme	8 581	8 059
Tranche non courante de la dette à long terme	131 303	101 860
Total de la dette à long terme	139 884	109 919
Moins :		
Trésorerie	17 809	15 956
Dette nette	122 075	93 963

¹⁾ Il s'agit d'une mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure non conforme aux IFRS.

La dette nette s'est établie à 122,1 M\$ au 30 septembre 2025, soit une hausse de 28,1 M\$, ou de 29,9 %, par rapport à la dette nette de 94,0 M\$ constatée au 31 mars 2025, ce qui est principalement attribuable à l'augmentation de la dette à long terme, comme expliqué ci-dessus, partiellement contrebalancée par l'augmentation de la trésorerie.

11.7. Obligations contractuelles

Alithya est tenue à divers engagements souscrits aux termes de modalités contractuelles qui comportent différentes dates d'expiration, principalement en ce qui concerne la location des locaux, les licences technologiques et les infrastructures. Se reporter à la sous-rubrique 11.7 du rapport de gestion d'Alithya pour l'exercice clos le 31 mars 2025 pour un aperçu de ces obligations à cette date. Il n'y a eu aucun changement significatif à l'égard des obligations contractuelles d'Alithya depuis le 31 mars 2025 hors du cours normal de ses activités.

11.8. Arrangements hors bilan

Alithya a recours au financement hors bilan pour répondre aux engagements d'exploitation ayant trait aux licences technologiques et aux infrastructures. Se reporter à la sous-rubrique 11.8 du rapport de gestion d'Alithya pour l'exercice clos le 31 mars 2025 et à la note 15 des états financiers consolidés audités annuels de la même période pour un aperçu de ces arrangements à cette date. Il n'y a eu aucun changement significatif à l'égard des arrangements hors bilan d'Alithya depuis le 31 mars 2025 hors du cours normal de ses activités.

12. Capital-actions

Dans le contexte de la discussion sur le capital-actions, Groupe Alithya inc. est appelé la « Société ». Le capital-actions d'Alithya est décrit en détail à la note 8 des états financiers consolidés résumés intermédiaires d'Alithya.

12.1. Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 9 septembre 2025, le conseil d'administration de la Société a autorisé le lancement d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui a par la suite été approuvée par la TSX. Aux termes de l'offre publique de rachat, la Société peut racheter, aux fins d'annulation, jusqu'à 5 939 183 actions à droit de vote subalterne, ce qui représente 10 % du flottant de la Société à la clôture des marchés le 2 septembre 2025.

L'offre publique de rachat a commencé le 12 septembre 2025 et prendra fin le 11 septembre 2026, ou à la date à laquelle la Société aura acquis le nombre maximal d'actions à droit de vote subalterne autorisé aux termes de l'offre publique de rachat ou à laquelle elle décidera de mettre fin aux rachats, selon la première de ces dates à survenir. Toutes les acquisitions d'actions à droit de vote subalterne sont effectuées dans le cadre d'opérations sur le marché libre, au cours en vigueur au moment de l'acquisition. Au même moment, la Société a conclu un régime d'achat automatique d'actions (le « régime d'achat automatique d'actions ») avec un courtier désigné relativement à son offre publique de rachat. Le régime d'achat automatique d'actions autorise le courtier désigné à acquérir, aux fins d'annulation, des actions à droit de vote subalterne au nom de la Société, tout en respectant certains paramètres de négociation établis, de temps à autre, par la Société.

Les actionnaires peuvent obtenir gratuitement un exemplaire de l'avis de l'offre publique de rachat, tel qu'il a été approuvé par la TSX, en communiquant avec la Société.

13. Résumé sur huit trimestres

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les							
	31 déc. 2023	31 mars 2024	30 juin 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2024	31 mars 2025	30 juin 2025	30 sept. 2025
Revenus	120 498	120 540	120 875	111 514	115 761	125 331	124 158	124 292
Coût des revenus	82 819	81 793	82 345	77 386	78 376	79 240	84 365	81 512
Marge brute	37 679	38 747	38 530	34 128	37 385	46 091	39 793	42 780
	31,3 %	32,1 %	31,9 %	30,6 %	32,3 %	36,8 %	32,1 %	34,4 %
Charges d'exploitation								
Charges de vente, générales et administratives	29 521	29 608	31 659	25 869	28 814	29 739	30 573	31 296
Coûts (recouvrement) d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises	1 030	(1 414)	783	549	(1 244)	(1 322)	2 047	(3 885)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 444	1 303	1 095	1 102	1 168	1 158	1 065	978
Amortissement des immobilisations incorporelles	5 299	4 795	4 644	4 635	4 810	4 837	4 955	5 317
(Gain) perte de change	(34)	152	(17)	259	(687)	187	1 166	(469)
Dépréciation des immobilisations incorporelles et du goodwill	—	—	—	—	5 144	—	—	38 028
	37 260	34 444	38 164	32 414	38 005	34 599	39 806	71 265
Bénéfice (perte) d'exploitation	419	4 303	366	1 714	(620)	11 492	(13)	(28 485)
Charges financières nettes	3 302	2 262	2 372	1 502	2 372	2 636	2 840	2 126
(Perte) bénéfice avant impôts	(2 883)	2 041	(2 006)	212	(2 992)	8 856	(2 853)	(30 611)
(Recouvrement) charge d'impôts	(346)	(257)	756	482	724	813	(3 038)	350
(Perte nette) bénéfice net	(2 537)	2 298	(2 762)	(270)	(3 716)	8 043	185	(30 961)
(Perte de base et diluée) bénéfice de base et dilué par action	(0,03)	0,02	(0,03)	(0,00)	(0,04)	0,08	0,00	(0,32)

Les écarts trimestriels dans les résultats d'Alithya sont principalement attribuables à la saisonnalité et aux cycles d'investissement des clients. Les revenus générés par les conseillers d'Alithya dépendent du nombre de jours ouvrables dans un trimestre donné; ce nombre peut varier en raison des vacances, d'autres congés payés et des jours fériés. Les cycles d'investissement dans les technologies de l'information des clients varient également selon la saisonnalité de leurs propres activités.

Dans l'ensemble, les revenus ont augmenté au cours de la période de huit trimestres, ce qui est principalement attribuable à la croissance interne dans certains secteurs d'activité de l'entreprise et aux acquisitions d'entreprises des récents trimestres, malgré les variations sur le plan des investissements en technologies de l'information dans le secteur des services financiers et les fluctuations des taux de change. De manière générale, la marge brute en pourcentage des revenus a suivi une tendance à la hausse, ce qui est principalement attribuable aux taux facturables plus élevés, aux gains d'efficacité et au recours aux professionnels des centres d'externalisation stratégique, à l'amélioration du rendement des projets ainsi qu'à une migration stable vers des services à plus forte valeur ajoutée au sein des secteurs d'activité existants et par l'entremise d'acquisitions d'entreprises. Les charges de vente, générales et administratives ont fluctué en raison d'acquisitions d'entreprises, déduction faite des synergies, et, au cours des trimestres récents, de la charge de rémunération des employés, à savoir les augmentations salariales annuelles, la rémunération variable et les coûts de séparation composés de coûts de cessation d'emploi et d'avantages du personnel pour certains

membres de la direction. Les charges de vente, générales et administratives totales en pourcentage des revenus ont fluctué en raison des acquisitions d'entreprises, des examens de la structure de coûts et des variations des revenus dont il a été question ci-dessus. Les autres charges, comme les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et les charges financières nettes, ont également varié en raison de l'acquisition d'entreprises et des exigences et activités d'intégration subséquentes.

14. Estimations comptables critiques

L'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur le montant présenté des actifs, des passifs, des revenus et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et leurs hypothèses sous-jacentes sont passées en revue à intervalle régulier. Les modifications d'estimations comptables sont comptabilisées à la période pendant laquelle elles sont apportées et dans les périodes futures concernées.

Les états financiers du deuxième trimestre ont été établis selon les méthodes comptables adoptées dans les derniers états financiers consolidés audités annuels, pour l'exercice clos le 31 mars 2025. Les méthodes comptables ont été appliquées de façon uniforme par toutes les entités de la Société.

15. Nouvelles normes comptables et interprétations publiées, mais non encore entrées en vigueur

À la date d'autorisation des états financiers consolidés résumés intermédiaires, certaines nouvelles normes, modifications et interprétations ainsi que certaines améliorations apportées aux normes existantes ont été publiées par l'IASB, mais ne sont pas encore en vigueur et n'ont pas fait l'objet d'une adoption anticipée par la Société. La direction prévoit que l'ensemble des prises de position pertinentes sera adopté pour la première période de présentation de l'information financière à compter de la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. Des précisions sur les nouvelles normes, modifications et interprétations ainsi que sur les améliorations aux normes existantes qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur les états financiers consolidés de la Société sont détaillées ci-dessous :

[IFRS 7 et IFRS 9, Classement et évaluation des instruments financiers](#)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9, *Instruments financiers* et à IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*. Les modifications apportées aux normes précisent la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers et prévoient une nouvelle exception pour certains passifs financiers réglés au moyen d'un système de virements électroniques de fonds. En outre, elles clarifient la description des actifs financiers garantis uniquement par sûreté réelle et des instruments liés par contrat et élargissent le champ des informations à fournir à l'égard des instruments financiers dont les modalités contractuelles sont susceptibles d'avoir une incidence sur les flux de trésorerie et des instruments de capitaux propres classés dans les autres éléments du résultat global à leur juste valeur. Les modifications apportées à

IFRS 7 et à IFRS 9 s'appliquent de façon rétrospective et entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. Une application anticipée est permise. Les modifications apportées à IFRS 7 et à IFRS 9 n'auront pas d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié la nouvelle norme IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, qui remplacera IAS 1, *Présentation des états financiers*.

IFRS 18 a principalement trait aux quatre éléments suivants :

- Nouvelles catégories et ajout de sous-totaux à inclure dans l'état du résultat net;
- Nouvelles exigences visant à améliorer le regroupement et la ventilation;
- Informations supplémentaires à inclure aux notes afférentes aux états financiers au sujet des indicateurs de performance définis par la direction;
- Améliorations ciblées de la présentation des flux de trésorerie en modifiant IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*.

IFRS 18 s'applique de façon rétrospective et entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. Une application anticipée est permise. La direction évalue actuellement l'incidence de la modification sur ses états financiers consolidés.

16. Risques et incertitudes

Alithya est exposée à plusieurs risques et incertitudes et est touchée par plusieurs facteurs qui pourraient avoir une incidence défavorable significative sur sa situation financière, son rendement financier, ses flux de trésorerie, ses activités ou sa réputation. Ces risques doivent être pris en considération au moment d'investir dans Alithya et peuvent, entre autres choses, entraîner un recul du cours des actions à droit de vote subalterne.

Ces risques et incertitudes comprennent notamment les facteurs énoncés à la rubrique intitulée « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2025, qui sont intégrés par renvoi aux présentes dans leur intégralité.

17. Évaluation par la direction des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Rapport de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information (« CPCI ») adéquats conçus de manière à fournir une assurance raisonnable que les informations importantes concernant la Société sont transmises au chef de la direction et au chef de la direction financière par d'autres personnes, en particulier pendant la période au cours de laquelle sont dressés les documents annuels et intermédiaires aux fins de dépôt, et que l'information devant être divulguée par la Société dans ses documents annuels et intermédiaires, ou encore dans d'autres rapports déposés ou soumis par la Société conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes et américaines, est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par ces lois et les règles y afférentes. L'efficacité de ces CPCI, au sens du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* (le « Règlement 52-109 »), adopté par les autorités canadiennes en valeurs mobilières, et des Règles 13a-15e) et 15d-15e) de la loi américaine intitulée *Securities Exchange Act of 1934*, en sa version modifiée, a été évaluée sous la supervision du chef de la direction et de la cheffe intérimaire de la direction financière de la Société, et avec leur participation, en date de clôture du dernier exercice de la Société, soit le 31 mars 2025. Sur la base de cette évaluation, le chef de la direction et la cheffe intérimaire de la direction financière ont conclu que les CPCI de la Société n'étaient pas efficaces au 31 mars 2025, en raison de la faiblesse significative sur le plan du contrôle interne à l'égard de l'information financière décrite ci-après.

Rapport de la direction sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière

Il incombe également à la direction d'établir et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF ») adéquats, au sens du Règlement 52-109 adopté par les autorités canadiennes en valeurs mobilières et des Règles 13a-15f) et 15d-15f) de la loi américaine intitulée *Securities Exchange Act of 1934*, en sa version modifiée. Les CIIF de la Société sont élaborés sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière de la Société et mis en œuvre par les membres de la direction et d'autres employés clés dans le but de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes, en conformité avec les IFRS établies par l'IASB. L'efficacité des CIIF de la Société a été évaluée sous la supervision du chef de la direction et de la cheffe intérimaire de la direction financière de la Société, et avec leur participation, en date de clôture du dernier exercice de la Société, soit le 31 mars 2025, en fonction des critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission. Sur la base de cette évaluation, le chef de la direction et la cheffe intérimaire de la direction financière ont conclu que les CIIF de la Société n'étaient pas efficaces au 31 mars 2025, en raison de la faiblesse significative décrite ci-après.

Une faiblesse significative est une déficience ou une combinaison de déficiences des CIIF de telle sorte qu'il existe une possibilité raisonnable qu'une anomalie significative dans les états financiers annuels ou intermédiaires de la Société ne puisse être prévenue ou détectée en temps opportun.

Dans le cadre de l'évaluation des CIIF par la Société, la direction a décelé une faiblesse significative liée aux activités de contrôle de ses processus relatifs aux revenus tirés des accords à prix forfaitaire et des accords fondés sur le temps et les ressources, selon la méthode fondée sur les intrants. Malgré l'existence d'une faiblesse significative, la direction a conclu que les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2025 présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société, ses résultats d'exploitation, les variations des capitaux propres et les flux de trésorerie conformément aux IFRS. La direction confirme que cette faiblesse significative n'a pas entraîné i) d'ajustements significatifs des états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2025 ni ii) de modifications des résultats financiers précédemment publiés. Toutefois, comme nous l'avons déjà communiqué, étant donné que cette faiblesse significative crée une possibilité raisonnable qu'une anomalie significative dans nos états financiers ne soit pas prévenue ou détectée en temps opportun, il a été conclu qu'au 31 mars 2025, les CIIF de la Société n'étaient pas efficaces.

État d'avancement du plan de rectification de la direction

Comme nous l'avons indiqué précédemment à la rubrique intitulée « Évaluation par la direction des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière » de notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2024, dans le cadre de notre évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 mars 2024, nous avons relevé une faiblesse significative liée aux activités de contrôle de la Société sur les processus relatifs aux revenus.

Au cours de l'exercice 2025, nous avons donné la priorité à la formation des personnes qui exécutent les contrôles et favorisé l'amélioration continue de nos protocoles relatifs aux documents probants. Malgré les améliorations importantes notées tout au long de l'exercice, la direction continue à se concentrer sur les efforts de rectification, comme l'amélioration des activités de contrôle à l'égard de la validation et de la documentation, au niveau de précision requis, des principales hypothèses et estimations qui sont utilisées dans la mesure de l'avancement aux fins de la comptabilisation des revenus des accords à prix forfaitaire et des accords fondés sur le temps et les ressources selon la méthode fondée sur les intrants.

La direction, sous la supervision du comité d'audit et de gestion des risques, reste déterminée à maintenir un environnement caractérisé par des contrôles internes robustes et compte mettre en œuvre davantage de mesures de rectification destinées à garantir que soient corrigées les déficiences des CIIF de la Société qui ont donné lieu à une faiblesse significative. Bien que la direction s'attende à ce que la rectification des déficiences des contrôles clés liés à ses processus relatifs aux revenus tirés des accords à prix forfaitaire et des accords fondés sur le temps et les ressources, comptabilisés selon la méthode fondée sur les intrants, qui avaient entraîné l'apparition d'une faiblesse significative, soit achevée au cours de l'exercice qui prendra fin le 31 mars 2026, il n'existe aucune assurance en ce qui a trait à la date à laquelle cette rectification sera achevée et rien ne garantit que les mesures de rectification mises en place suffiront à remédier à ces déficiences. La faiblesse significative ne sera pas non plus considérée comme entièrement corrigée tant que les contrôles internes applicables n'auront pas fonctionné pendant une période suffisante et que la direction n'aura pas conclu, au moyen de tests, que ces contrôles internes fonctionnent efficacement.

Limites à l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière

La direction de la Société reconnaît que les CPCI et les CIIF, quelle que soit la qualité de leur conception et de leur fonctionnement, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints. En raison des limites qui leur sont inhérentes, les CPCI et les CIIF ne peuvent pas prévenir ni détecter toutes les erreurs ou les inexactitudes en temps opportun.

Limites de l'étendue de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière

La direction de la Société a limité son évaluation de l'étendue des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière en excluant les contrôles, politiques et procédures d'eVerge, entité acquise le 31 mai 2025 dont les résultats d'exploitation sont inclus dans les états financiers du deuxième trimestre de la Société. Ces limites sont conformes au Règlement 52-109 adopté par les autorités canadiennes en valeurs mobilières ainsi qu'aux directives actuelles de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, qui permettent à un émetteur de limiter la portée des contrôles internes à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information qu'il conçoit en excluant les contrôles, politiques et procédures d'une société acquise au plus tôt 365 jours avant la date de clôture de la période comptable visée par l'attestation.

Depuis la date de son acquisition, eVerge a généré des revenus de 11,7 M\$ et un bénéfice net de 2,8 M\$, compte non tenu de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, de la variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle ni des intérêts capitalisés et des coûts d'acquisition d'entreprises. En outre, au 30 septembre 2025, les actifs courants d'eVerge comptaient pour environ 4,4 % des actifs courants consolidés et ses passifs courants, pour environ 2,2 % des passifs courants consolidés. Ses actifs non courants (qui excluent les immobilisations incorporelles et le goodwill découlant de l'acquisition) et ses passifs non courants comptaient pour environ 0,04 % et 1,3 % des actifs et des passifs non courants consolidés, respectivement. Les montants comptabilisés au titre des actifs acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition sont décrits à la note 3 des états financiers du deuxième trimestre de la Société, pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2025.

Rapport de l'auditeur sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière

L'efficacité des CIIF au 31 mars 2025 a fait l'objet d'un audit par KPMG LLP (« KPMG »), le cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant de la Société. Compte tenu de ce qui précède, KPMG a exprimé une opinion défavorable au sujet des CIIF de la Société au 31 mars 2025.

Modifications des contrôles internes à l'égard de l'information financière

Hormis les répercussions du plan de rectification en cours décrit ci-dessus, il n'y a eu, au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025, aucune modification apportée aux CIIF de la Société qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence significative sur les CIIF de la Société.